



HAL
open science

Les jardins de Versailles : une découverte interdisciplinaire ?

Pauline Marais

► **To cite this version:**

Pauline Marais. Les jardins de Versailles : une découverte interdisciplinaire?. Education. 2013.
dumas-00992596

HAL Id: dumas-00992596

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00992596>

Submitted on 19 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Universités de Nantes, d'Angers et du Maine
Institut Universitaire de Formation des Maîtres
Site du Mans
Année universitaire 2012-2013

Les jardins de Versailles : **Une découverte interdisciplinaire ?**



Source : <http://fr.wikipedia.org>
Vue à vol d'oiseau des jardins de Versailles, XIXème siècle

Marais Pauline

Sous la direction de Laurent Bourquin, Université du Maine
et Bernard Mulocher, IUFM du Mans.

Master 2 Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation
Spécialité Enseignement du Premier Degré

Sommaire

Introduction.....page 3

Chapitre 1 : La dimension historique des jardins français de Versailles.....page 5

I- Le jardin à la française.....page 5

A) André Le Nôtre, un fondateur de ces jardinspage 5

B) L'œuvre de Le Nôtre à Vaux-le-Vicomte.....page 7

• Le domaine de Nicolas Fouquet.....page 7

• La marque d'André Le Nôtre.....page 8

• Le « laboratoire » de Versailles.....page 9

C) Les jardins français de Versailles.....page 10

• Lien entre jardins et château.....page 10

• L'espace ouvert : les parterres.....page 12

• L'espace clos : les bosquets.....page 13

• Les caractéristiques du jardin français.....page 15

• Les évolutions des jardins.....page 16

D) Le jardin à l'anglaise entre continuité et évolution.....page 17

II- La symbolique des jardins dans l'exaltation du pouvoir royal.....page 19

A) La coexistence des matériaux.....page 19

• La statuaire.....page 19

• Les fontaines et l'eau.....page 21

• Les différents matériaux.....page 24

B) La symbolique mythologique des jardins.....page 26

• La thématique solaire.....page 26

• La thématique apollinienne.....page 27

• Les jardins de l'Olympe.....page 29

C) De l'ordre à la nature.....page 31

• Domestication de la nature.....page 31

• Montrer la grandeur du royaume.....page 32

• Entre fertilité et fécondité.....page 33

<u>III- Les usages des jardins de Versailles</u>	page 37
<u>A) Un prolongement de la cour</u>	page 37
• La dimension politique des jardins faite pour attirer.....	page 37
• La dimension plaisir des jardins : une transition du château.....	page 38
<u>B) La promenade du roi</u>	page 41
• « <i>Manière de montrer les jardins de Versailles</i> ».....	page 41
• L'agrément de la promenade ouvert à tous.....	page 41
• La promenade du roi : moyen d'asseoir l'étiquette.....	page 42
<u>C) Un lieu de spectacles et de fêtes</u>	page 44
• La fête à Versailles.....	page 44
• Les fêtes nécessitent l'aménagement des jardins.....	page 45
• La fête des Plaisirs de l'Ile Enchantée.....	page 46
• Le Grand Divertissement Royal.....	page 47
• 1674 : la dernière grande fête.....	page 48

Conclusion	page 50
-------------------------	---------

Chapitre 2 : La dimension pédagogique des jardins français de Versailles

<u>I- La place du sujet</u>	page 51
<u>A) Au sein des programmes du cycle 3</u>	page 51
<u>B) Au sein d'une programmation</u>	page 52
<u>C) Présentation d'une séquence</u>	page 53
<u>D) Une séance sur les jardins de Versailles</u>	page 58

<u>II- L'analyse d'une séance</u>	page 61
<u>A) L'analyse par rapport aux objectifs initiaux</u>	page 61
<u>B) L'intervention de l'enseignant</u>	page 66
<u>C) L'interdisciplinarité</u>	page 67

Conclusion	page 68
Remerciements	page 69
Bibliographie	page 70
Chronologie	page 73
Annexes	page 75

Introduction

Martin Luther King disait : « *Pour changer l'histoire, écrivez la, ne la subissez pas* ». Cette citation me suit depuis quelque temps maintenant et a pris peu à peu sens dans ma vie et mes études d'histoire. Pour ma part, elle s'est transformée en : « *Pour marquer l'histoire, écrivez-la, ne la subissez pas* ». Connaître les grands événements de l'Histoire a toujours été pour moi une nécessité, une envie. Ma curiosité n'était jamais assez rassasiée de toutes ces connaissances. Mais comme tout enfant, et jeune adulte par la suite, les événements que j'ai le plus retenus ont été ceux qui m'ont marqués, ceux qui, pour moi, ont marqué l'Histoire. C'est pourquoi la citation de Martin Luther King, quelque peu modifiée, pèse sur moi comme une devise. Lorsque, pour le master MEEF EPD, on nous a demandé de choisir un sujet de mémoire, je savais déjà que le mien se porterait sur la période qui m'a le plus marquée au cours de mes années de licence d'histoire. Mais surtout, qu'il porterait sur le personnage et le lieu qui m'ont le plus intrigués en faisant naître chez moi une curiosité inégalée. Louis XIV et Versailles sont les premiers aspects auxquels je pense quand il s'agit de la période moderne. C'est le sujet d'étude que je préfère. Je me suis alors dit qu'il serait intéressant de le traiter dans mon mémoire d'un point de vue historique et pédagogique. Mais le sujet est vaste : il fallait donc cibler un aspect précis. Or, la dimension culturelle me paraissait aussi tout à fait intéressante à traiter dans un sujet tel que celui-ci. Ainsi, avec l'aide de Laurent Bourquin, mon choix s'est porté sur les jardins français de Versailles.

La dimension historique me permettait de découvrir toutes les mises en œuvre, les fonctions et usages de ces jardins. Tandis que la dimension pédagogique permet d'aborder à travers différentes matières scolaires l'interdisciplinarité des jardins au cycle 3. En effet, d'après les programmes, il est possible d'étudier les jardins français en histoire de l'art mais aussi de faire des liens sur ce thème avec l'histoire pour Louis XIV et Versailles ; la géographie pour savoir lire, réaliser et se repérer sur une carte ou un plan ; la géométrie avec les formes et la symétrie ; le français, pour s'exprimer, réciter, échanger sur le sujet ; les sciences physiques et expérimentales avec des thèmes comme la lumière et l'ombre, l'eau, le vivant ou encore le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du Soleil ; ainsi que les arts visuels. L'ensemble des connaissances apprises sur ce sujet permettrait de concevoir et d'organiser une sortie pédagogique dans les jardins de Versailles qui seraient visités à travers

un jeu de piste. De cette manière, un lieu historique serait étudié avec les élèves et permettrait de servir de base, tout au long d'une période, à l'enseignement d'autres matières. C'est une manière de rendre l'acquisition de ces connaissances plus ludique.

Concernant la dimension historique, les jardins français de Versailles s'établissent dans un contexte particulier du XVII^e siècle. Le royaume de France est frappé par une période de troubles de 1648 à 1653 : c'est la Fronde. Les grands seigneurs se révoltent, mécontents face à la montée de l'autorité monarchique en France débutée sous les règnes précédents. C'est un contexte d'autant plus difficile que le royaume est accablé par une fiscalité lourde du fait des guerres qui se succèdent, notamment la Guerre de Trente Ans (1618-1648), puis celle contre l'Espagne depuis 1635. Louis XIV, encore dans sa minorité, voit sa mère, Anne d'Autriche, et le cardinal Mazarin se débattre face à ces événements. A la mort du cardinal en 1661, il décide d'assumer personnellement le gouvernement et veut imposer obéissance et contrôle à ses sujets, surtout aux courtisans. Son premier contact avec Versailles se produit à l'âge de 13 ans, le 13 avril 1651. Plus tard, il y retourne pour chasser dans les forêts giboyeuses. Louis XIV est attaché à ces terres car son père, Louis XIII, les chérissait et y avait d'ailleurs fait construire un pavillon de chasse pour s'y retirer quelquefois. C'est donc un lieu de souvenirs, de mémoire dont il a hérité à la mort de son père en 1643. Par ailleurs, Louis XIV veut marquer son règne dans la pierre et la terre. Il voyage et visite beaucoup de châteaux car la cour est itinérante. Toutefois, tous ceux qu'il a reçus par héritage comme Saint-Germain en Laye, le Louvre ou Fontainebleau, lui déplaisent. En 1661, il décide donc d'imposer ses conceptions personnelles et veut un palais qui représente sa grandeur. Son choix se porte alors sur Versailles afin de conserver le souvenir de son père dans la pierre mais aussi parce que les terres qui s'étendent autour sont très vastes et permettent de créer un immense domaine végétal. La création des jardins précède donc l'agrandissement et la rénovation du palais dont le roi s'accommode encore quelques années. Le parc lui permet ainsi d'accueillir la cour entière et d'étaler avec joie et orgueil les prémices d'un lieu qui deviendra œuvre d'art et symbole de puissance. C'est aussi une manière d'amener la cour à se sédentariser à Versailles dans un lieu empli de magnificences.

Nous aborderons donc l'aspect historique à travers trois axes. Dans un premier temps, nous verrons quelles sont les caractéristiques et moyens mis en œuvre pour la création des jardins de Versailles. Puis, nous verrons que leur dimension symbolique permet l'exaltation du pouvoir royal. Enfin, nous nous attarderons sur les multiples usages qu'en ont faits le roi et la cour.

Chapitre 1 : La dimension historique des jardins français de Versailles

I- Le jardin à la française

« *Tout chemin est allée aux royaume du Nostre [...]*
On ne connaissait point autrefois ces beautés.
Tous parcs étaient vergers du temps de nos ancêtres ;
Tous vergers sont faits parcs : le savoir de ces maîtres
Change en jardins royaux ceux des simples bourgeois,
Comme en jardin des dieux il change ceux des rois. »
Jean de La Fontaine¹

A) André Le Nôtre, un fondateur de ces jardins

André Le Nôtre est un homme du XVII^{ème} siècle. Il naît en 1613 à proximité des Tuileries où son père, Jean Le Nôtre, était chargé des dessins des parterres. Tout comme son grand-père était aussi dans le métier avant lui. Il est donc issu d'une longue lignée de jardiniers célèbres dès le XVI^{ème} siècle. On pense alors son avenir tout tracé. Néanmoins, il se sent d'abord attiré par la peinture et est donc encouragé à fréquenter l'atelier de Simon Vouët. C'est ici qu'il apprend l'art du dessin, le tracé des arabesques, la géométrie pratique. Ou encore les théories de la perspective et leurs artifices d'optiques qui le rendront si célèbre, ainsi que l'étagement des écrans et des plans, la profondeur de l'espace et le rôle du décor naturel dans la mise en valeur du sujet. Tous ces aspects, présents dans les techniques de la peinture, se retrouveront dans l'application directe de sa conception des bosquets de Versailles. Le savoir des peintres était donc utile aux jardiniers. Jacques Boyceau, intendant des jardins d'Henri IV, exprime parfaitement cette idée lorsqu'il écrit « *Si le jardinier est ignorant du dessin, il n'aura aucune invention ni jugement pour les ornements* ». ² En effet, la conception, la place et le rôle des différents éléments, constituant un tableau, prennent tout leur sens dans l'élaboration des croquis d'un jardin. En choisissant l'atelier de Simon Vouët, Le Nôtre recevait une formation de peintre de qualité puisque ce dernier séjourna plusieurs années en Italie, considérée comme le berceau des arts depuis la Renaissance. De même, cette formation lui permit de rencontrer de nombreux peintres, et notamment Charles Le Brun, qui allait être l'un de ses compères à Versailles. Plus tard, Le Nôtre travaille avec Boyceau sur l'esthétique liée au développement de la perspective. Pour Boyceau, c'est un aspect important, caractéristique des jardins, renforcé par « *les formes carrées [qui] sont les plus pratiquées aux*

¹ FIGEAC Michel, *Château et vie quotidienne de la noblesse, De la Renaissance à la douceur des Lumières*, Armand Colin, 2006.

² BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Acte Sud, 2003.

*jardins, soit du carré parfait ou de l'oblong. Mais en eux se trouvent les lignes droites qui rendent les allées longues et belles et leur donnent une plaisante perspective car sur leur longueur, la force et la vue déclinant rend les choses plus petites tendant vers un point qui les fait trouver plus agréables »*³. Ainsi, Boyceau transmet son savoir à son élève dans son *Traité du jardinage selon les raisons de la nature et de l'art* (1638). Cependant, Le Nôtre va au-delà et constate que les éléments de cet axe médian, qui favorise la perspective, devraient s'intégrer d'eux-mêmes dans la nature environnante. Ses connaissances dans le domaine deviennent alors de plus en plus pointues. Et, par la suite, grâce à sa formation de qualité, son talent et à la renommée de sa famille, Le Nôtre devient un personnage incontournable tant il est demandé partout. Son inspiration vient des nombreux conseils qu'il a reçus mais aussi du milieu des jardiniers du roi avec lesquels il travaillait puisque dès 1635, il obtient la charge de premier jardinier de Monsieur, Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII. Dès 1643, il obtient le titre de « dessinateur des plants et parterres de tous les jardins de sa majesté ». Son travail se fait surtout pour la monarchie, d'abord sous Louis XIII aux Tuileries, où il se forme et qu'il modifiera entre 1666 et 1672, créant au-devant la vaste perspective des Champs-Élysées. Puis sous Louis XIV à Versailles, Trianon, Clagny, Saint-Germain et Fontainebleau. En effet, dès 1657, il devient contrôleur général des bâtiments, des jardins, des tapisseries et des manufactures de France. Puis en 1661, il obtient un titre très renommé en devenant le conseiller du roi et contrôleur général de ses bâtiments et jardins. Ses services sont aussi requis par les Princes du sang tel que le Grand Dauphin à Meudon, le Duc d'Orléans à Saint-Cloud, ou le Prince de Condé à Chantilly. Mais également par les ministres comme Fouquet, qui le place au premier plan avec Vaux-le-Vicomte, Colbert qui lui confie Sceaux ou encore Louvois qui le sollicite pour Meudon et Montmirail.⁴ D'autres font également appel à lui afin de recueillir ses services ou son simple avis. L'une des plus grandes qualités de Le Nôtre qui est appréciée, est sa capacité d'adaptation par rapport aux variations du terrain ainsi que sa capacité d'intervention sur un sol qui a déjà subi des modifications par des prédécesseurs. Il s'adapte à la nature et tire de chaque aspect le meilleur. C'est pourquoi Fouquet fait appel à lui pour transformer et embellir Vaux-le-Vicomte de 1656 à 1661. Ces aménagements attirent gloire et fortune à Le Nôtre. Suite à la disgrâce de Fouquet, Louis XIV engage Le Nôtre dès 1662 où il travaille au sein d'une équipe dont il est l'acteur principal. Cette équipe compte parmi elle aussi bien Charles Le Brun, Jules Hardouin-Mansart que le roi lui-même. Néanmoins, Le Nôtre dispose d'une grande liberté d'action et est reconnu comme un grand

³ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Acte Sud, 2003.

⁴ <http://www.chateauversailles.fr>

artiste. Il obtient alors la confiance et l'amitié de Louis XIV. On parle même de « Manière de Le Nôtre »⁵ tant son art est reconnu. « Roi des jardiniers et jardinier du roi »⁶, Le Nôtre est associé aux jardins à la française. Il est l'auteur des plus beaux jardins du XVIIème siècle et place Versailles au sommet des chefs-d'œuvres, tout comme il place sa réputation au sommet international. Toutefois, son art doit beaucoup aux mutations scientifiques du Grand Siècle, à l'essor de la mécanique et au progrès de la mesure qui se perfectionnent depuis la deuxième moitié du XVIème siècle et du début du XVIIème siècle. Le jardin à la française de Le Nôtre est donc un jardin d'intelligence.⁷ Après une carrière riche en conceptions et connaissances, André Le Nôtre s'éteint le 15 Septembre 1700.

B) L'œuvre de Le Nôtre à Vaux-le-Vicomte

- *Le domaine de Nicolas Fouquet*

Le château de Vaux-le-Vicomte est situé à une cinquantaine de kilomètres au Sud de Paris. Il est construit pour le surintendant des Finances, Nicolas Fouquet, qui porte ce titre dès 1653 avec le marquis Abel Servien, en récompense de sa fidélité au roi pendant la Fronde. Puis, il porte ce titre seul dès 1659 suite au décès du marquis. En 1661, Fouquet occupe une place très importante au sein du royaume et a une puissance sans égale. Il fait partie des hommes les plus riches de France. Il est décrit comme un homme ambitieux et raffiné ; c'est pourquoi il veut faire de Vaux-le-Vicomte un lieu à son image qui consacre sa réussite. Pour atteindre son but, Fouquet fait appel à de grands artistes pour la construction et la décoration du château, tel l'architecte Louis Le Vau (1612-1670) ou le peintre Charles Le Brun (1619-1690). Quant à la conception des jardins, il sollicite celui qui est considéré comme le maître des eaux, Francine, mais aussi André Le Nôtre. Les jardins de Vaux sont les premiers que l'on peut qualifier de « jardin à la française » en France. Le chantier de leurs travaux débute en 1656, mais ils existent déjà avant, depuis 1641, date à laquelle Fouquet acquiert le château. En 1661, le domaine de Vaux s'étend sur cinq cents hectares de bois, champs et pâturages dont soixante-dix hectares sont occupés par les jardins.⁸ Cette dimension correspond à la norme pour un domaine de ministre ou de grand seigneur. A Versailles, les jardins occupent quatre-vingt-quinze hectares.

⁵ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Acte Sud, 2003.

⁶ <http://www.chateauversailles.fr>

⁷ FIGEAC Michel, *Château et vie quotidienne de la noblesse, de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Armand Colin, 2006.

⁸ PEROUSE DE MONTCLOS J-M, *Vaux-le-Vicomte*, 1997.

- *La marque d'André Le Nôtre*

Par conséquent, Le Nôtre intervient en 1653 sur un domaine qui a déjà été façonné par le passé, et il y travaille pendant une dizaine d'années. Il modifie le jardin préexistant pour y imposer sa marque. Le chantier commence par des adductions d'eau et par la canalisation d'une rivière. En effet, pour que le jardin soit rayonnant de verdure, une nécessité en eau est importante. C'est pourquoi les premiers aménagements de Le Nôtre portent sur cet aspect. Ensuite, son travail porte sur les parterres suite à l'agrandissement du domaine avec l'acquisition de l'étang de Vaux en 1656. Les jardins s'inscrivent entre deux pattes d'oie et se composent de différentes parties. En effet, la première partie qui va jusqu'au carré d'eau porte la marque de ceux qui ont précédé Le Nôtre. Cette partie comprend une première zone avec une canalisation souterraine qui alimente les fossés et fontaines et débouche dans le canal. Une deuxième zone met en évidence deux parterres de broderies compris entre le parterre de la Couronne à gauche et le parterre de fleurs à droite. Une fontaine est attribuée à chacun de ces parterres. Puis, intervient une troisième zone séparée par un axe transversal fermé d'une allée et d'un petit canal comprenant en son centre un bassin rond. A chacune de ses extrémités, on peut trouver les cascades ou « grille d'eau » ainsi que la grille d'entrée du potager. Cette zone est également séparée en deux par une allée d'eau disposée dans la longueur et bordée de jets d'eau formant une « balustrade de cristal ». On trouve au bout de cette allée le Carré d'eau. Ce Carré d'eau marque la transition entre les jardins préexistants, la première partie, et ceux qui portent la marque de Le Nôtre, la deuxième partie. Celui-ci aime jouer sur les effets d'optiques et la perspective, ce qu'il met en place dans cette partie. En effet, il fait apparaître ce Carré d'eau comme le bassin de la grotte présent dans ces jardins. Or, celle-ci se situe au-delà du canal situé au bout du jardin. Elle a été constituée sur ce qui était alors une simple butte boisée afin d'étendre le regard vers l'horizon. De plus, pour pouvoir établir une perspective exacte, il élargit l'espace par trois axes qui viennent couper l'axe central à angles droits et instaure ainsi une symétrie entre les parterres. Le premier axe se situe entre le château et les parterres des broderies. Le second intervient entre les parterres de broderies et ceux de gazon. Enfin, le dernier axe apparaît en bordure du canal. Ils permettent d'établir différents niveaux qui imposent une succession d'éléments vers l'infini. Ainsi, cette pente douce mène le regard des parterres aux canaux et au-delà, au Grand Canal qui est lui-même séparé des petites cascades par des marches, ajoutant à la fuite du regard. Le Nôtre instaure donc une grande perspective liquide perpendiculaire au grand axe qui remonte vers ce canal à l'aide de la succession de marches, donnant ainsi l'impression de s'échapper dans les airs. Jean-Marie Pérouse de Montclos, qui a étudié la structure de ces jardins, nous

indique alors que « *l'eau y est l'épine dorsale des jardins, elle les fait entrer en mouvement comme dans un concerto aquatique ainsi que l'avait perçu Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville*⁹ ». Cette perspective, longue de plus de trois kilomètres, permet d'ordonner les jardins autour d'elle. Cet axe majeur illustre la volonté de Fouquet, dans un premier temps, et de Le Nôtre, dans un second temps, de faire de ces jardins le modèle de ce qui devra suivre. C'est la première fois au XVII^e siècle qu'intervient une relation entre l'architecture du château, ses jardins et le paysage qui l'entoure. En effet, Le Nôtre les modèle afin de les intégrer à leur environnement. Le manteau végétal qu'il va instituer autour des parterres ira se fondre dans les bois voisins. Cette idée, cette technique, lui vient de ses peintures qu'il effectuait, ce qui lui permet de transférer une certaine monumentalité calme et majestueuse des tableaux aux jardins.¹⁰ Concernant les parterres, Le Nôtre tient compte de l'allongement de la perspective pour les établir afin de ne pas boucher cette fuite du regard. Il essaie d'établir une sorte de transition entre son art et la nature. C'est pourquoi on retrouve près du château les parterres de broderies afin que l'œil soit ensuite attiré par les parterres de gazon, les bosquets, les allées et les palissades avant d'atteindre le fond du jardin et ensuite le paysage qui l'entoure. Il imagine cette percée centrale pour rejeter les masses boisées sur le côté. L'art de Le Nôtre est donc d'alterner entre espace ouvert et espace clos. Mais aussi entre ombre et lumière ainsi qu'entre verdure et matériau. Ainsi, toutes les allées débouchent sur des fontaines ou statues au nombre de vingt-cinq dispersées dans les cours et jardins. Le Nôtre dispose de cette manière tous les éléments des jardins dans le but de rythmer ce vaste espace. On retrouve alors des rinceaux de buis imitant les motifs des tapis turcs, des bosquets illustrant l'intimité, des eaux dormantes ou jaillissantes ou encore des plantations d'encadrement.¹¹ Cette conception nouvelle illustre l'ordre, la rigueur et la noblesse de cette époque. On peut donc considérer qu'il fait de son grand coup d'essai un coup de maître.

- *Le « laboratoire » de Versailles*

Tout ce qui est présent à Vaux-le-Vicomte se retrouve dans les autres jardins du XVII^e siècle. Le Nôtre crée ainsi un paradis qui attire tous les regards et notamment celui de Louis XIV qui le découvre le 17 Août 1661 lorsque Fouquet le convie aux fêtes de l'inauguration de son domaine. Il est dit que la beauté de ces lieux surpasse tout ce qui pouvait exister avant. Ce qui n'est pas pour plaire au Roi Soleil qui, comme son nom l'indique, veut être le Soleil de son royaume. Toutefois, Versailles n'était au début qu'une évasion pour le roi. Mais ce site

⁹ Naturaliste et critique d'art français (27 Août 1723- 26 Septembre 1796).

¹⁰ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Acte Sud, 2003.

¹¹ <http://www.vaux-le-vicomte.com>

devient vite l'enjeu de la volonté du roi de surpasser Vaux-le-Vicomte avec une image et un rayonnement qui va au-delà de ce qui pouvait exister. Vaux inspire donc la conception de Versailles et est considéré comme le « laboratoire »¹² de celui-ci. Impressionné par le remarquable travail de Le Nôtre à Vaux, Louis XIV décide de le rallier à sa cause et d'utiliser son art pour les jardins de Versailles, comme il le fait avec les autres artistes de ce lieu, après l'arrestation de Fouquet.



Source : <http://www.vaux-le-vicomte.com>

Cette photographie vue du ciel illustre parfaitement la perspective et symétrie mises en place par André Le Nôtre dans les jardins de Vaux-le-Vicomte.

C) Les jardins français de Versailles

- *Lien entre jardins et château*

André Le Nôtre intervient donc dans les jardins de Versailles à partir de 1661. Il y apporte son génie jusqu'à la fin de sa vie en 1700. Avec l'influence de la Renaissance italienne, le jardin change d'aspect et occupe une place prépondérante auprès du château. Il s'ouvre

¹² Cours de Licence 3 Histoire « Cours et Courtisans de la Renaissance aux Lumières : pouvoir, culture et société » de Laurent Bourquin.

désormais sur le paysage environnant par des jeux de perspective au lieu de rester un espace clos entouré de murs comme au Moyen Age. Ces concepteurs s'adaptent au modelé naturel du terrain et se jouent de cet aspect, comme le fait si bien Le Nôtre. Ce type de jardin est caractérisé par son ambition esthétique et symbolique. Il fait de la nature un élément manipulé pour y imposer les volontés de l'homme et notamment la symétrie. Le désordre végétal est alors ordonné. Cet aspect culmine avec la création des jardins de Versailles. La première chose que Le Nôtre fait à Versailles est de nouer un lien entre les jardins naissants et le château déjà en place. Ainsi, la conception des premiers détermine la rénovation du château, et la réalisation du second influe sur l'évolution des décors du jardin et des jardins eux-mêmes.¹³ De cette façon, il collabore également avec les autres artistes que Louis XIV a fait venir à Versailles. En effet, Le Nôtre institue deux grands axes qui se coupent afin d'ordonner les jardins : un axe Est-Ouest et un axe Nord-Sud. Ces derniers déterminent l'alignement de la nouvelle façade du château conçue par Le Vau. Quant aux parterres latéraux, ils renforcent l'importance du corps central. Ainsi, le château est cerné de jardins sur trois côtés. Les jardins et le château fusionnent entre eux pour que chacun fasse ressortir le meilleur de l'autre. En outre, les jardins se subordonnent au château. Le Nôtre les oriente de façon à ce qu'ils soient visibles des fenêtres du premier étage. Le jardin qu'il crée s'inspire du modèle romain avec les deux axes principaux sur lesquels sont créés les cités antiques : le *Cardo* et le *Decumanus*.¹⁴ Il fait en sorte que, dans les jardins, le premier axe parte du château et le second passe non loin de la façade principale. De cette manière, le jardin s'organise autour de ces derniers qui permettent de faire la distinction entre les espaces ouverts, proches de la demeure, dont le but est de dégager la vue de la façade et d'en admirer l'architecture ainsi que celle du jardin. Et les espaces couverts où Le Nôtre met en place des décors de scène car on pénètre dans un monde de fables, de spectacle et d'intimité. Ce sont alors deux types de jardins qui apparaissent : ceux qui assurent la transition entre les bâtiments et les jardins et ceux qui s'apparentent à des salons de plein air cachés par des murs végétaux. D'ailleurs, cet aspect nous est révélé dans une description faite de la découverte des jardins par le visiteur dans l'ouvrage de Pierre-André Lablaude :

« Dans ce jeu du paysage mis en scène par Le Nôtre, c'est d'abord le ciel que perçoit le promeneur s'éloignant du château, puis l'horizon tracé par les frondaisons du grand Parc et l'architecture des perspectives fuyantes qui en échancrent la ligne. C'est ensuite la géométrie cubique des faces supérieures des bosquets et la succession

¹³ D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, éditions du Chêne, 1999, page 195.

¹⁴ FIGEAC Michel, *Château et vie quotidienne de la noblesse, de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Armand Colin, 2006.

*des écrans rapprochés, comme les cintres d'un théâtre. L'œil descend alors progressivement vers les parterres, encore marqués par les surplombs des terrasses hautes, pour ne les découvrir qu'au dernier moment, à mesure que les pas mènent au jardin et que le regard du spectateur se rapproche vers lui-même. Le jardin n'est plus celui que la nature prodigue à l'homme. Il est désormais celui que se construit l'homme autour de lui. Le parterre en est la forme la plus élaborée, transition entre l'architecture et le jardin, entre le décor et la nature. Il s'illustre dans le travail des broderies des pelouses encadrées de bordures ».*¹⁵

- L'espace ouvert : les parterres

Deux espaces méritent alors d'être distingués et décrits en profondeur sur la manière dont Le Nôtre les a perçus et conçus. Il s'agit tout d'abord de l'espace découvert, celui des parterres, qui est le premier rencontré lorsque l'on sort du château. Il est constitué à l'Ouest, c'est-à-dire en face du château, au Nord et au Midi. Le côté Ouest ouvre sur une grande perspective que se plut à travailler Le Nôtre. Il est composé par le parterre d'Eau, qui est un mélange d'ancien et de récent, sur une première hauteur. Cet ensemble, qui existait déjà sous Louis XIII, a plusieurs fois été modifié et n'obtient sa forme définitive qu'en 1685. Dès 1672, Le Nôtre décide de l'organiser selon un principe quaternaire, c'est-à-dire qu'on se retrouve en présence de quatre bassins encerclant une pièce d'eau centrale avec une multitude de vases, statues et arbustes taillés. Toutefois, dès 1683, il apporte une modification à ce parterre en le remplaçant par deux grands miroirs d'eau. Par la mise en place de ces deux bassins, Le Nôtre respecte le lien entre jardin et château puisqu'ils incarnent le prolongement de la façade centrale qui se reflète dans ceux-ci. Ils portent également dans leur conception le jeu de la symétrie instauré dans les jardins. Ce côté ouest se constitue ensuite du bassin et des parterres de Latone, à un étage inférieur après la descente d'une volée de marches. Par cet aspect, Le Nôtre sait utiliser la déclivité du site et ainsi prolonger la perspective grâce à l'Allée Royale ou Tapis Vert qui arrive à la suite de ce bassin et parterres et débouche sur le bassin d'Apollon et le Grand Canal. Quant aux parterres du Nord, accessibles par la descente de quelques marches, ils sont imaginés dès 1663 par Le Nôtre au pied de la façade Nord du château. Ce côté Nord porte le thème de l'eau grâce à son emplacement en pente douce. Le Nôtre y met en place dix compartiments triangulaires de gazon répartis de part et d'autre d'une allée centrale entourant les deux bassins des Couronnes. A nouveau, le principe de symétrie est respecté à cet endroit. Mais il est aussi relié avec celui du côté Ouest puisqu'il y a le même principe d'allée centrale, d'escalier à descendre et de deux espaces qui se font face. Le Nôtre a donc conçu les axes Ouest et Nord de la même manière en y associant des espaces un à un. Ce parterre du Nord est limité à l'Ouest et au Nord par les palissades des bosquets

¹⁵ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995, page 57.

tout comme l'est le parterre de l'Ouest. Enfin, le parterre de l'Amour ou des Fleurs, qui prend ensuite le nom de parterre du Midi, est aussi situé quelque peu en contrebas. Comme les autres, Le Nôtre y apporte des modifications en fonction de l'évolution de l'architecture du château. Il est en lien permanent avec l'Orangerie, située encore en contrebas. Et comme les autres, il est limité à l'Ouest par les bosquets. Après la création de la deuxième Orangerie dès 1678, et par conséquent la modification du parterre du Midi, Le Nôtre en profite pour concevoir deux ensembles symétriques divisés en quatre compartiments de broderies et de gazon, chaque ensemble étant organisé autour d'un bassin rond. Par conséquent, le Nôtre conçoit l'ensemble des parterres Ouest, Nord et Sud à travers de multiples compartiments et allées qui sont la représentation d'une géométrie du monde.¹⁶ Il met également en place un principe d'étagement végétal des différentes strates. Cet espace ouvert est donc caractérisé par des dominantes de couleurs, vert pour les broderies ou gazons et bleu ou gris pour l'eau, qui sont les propres d'une vue panoramique des jardins.

- *L'espace clos : les bosquets*

Par ailleurs, cet espace découvert est à mettre en parallèle avec le deuxième espace qui constitue ces jardins : l'espace clos. Entre 1661 et 1680, une quinzaine de compositions délimitées par les allées secondaires naissent : se sont les bosquets (du mot italien « basco » qui signifie « bois »). Ils voient le jour dans la deuxième partie du jardin au-delà du parterre d'Eau, sauf deux qui sont présents au-delà des parterres du Nord. Ces ensembles incarnent un monde caché et secret qui s'oppose par tous les points aux parterres de la première partie des jardins mais aussi au reste du paysage puisqu'ils font la transition entre un milieu le plus architecturé vers le milieu le plus naturel. Vus de l'extérieur, ils ressemblent à des murs opaques de charmille ou des palissades impénétrables hauts de quarante pieds (treize mètres environ). Tandis que l'intérieur est caractérisé par des décors théâtraux ou en référence à des salons visibles une fois que l'on s'y trouve. On y accède par des passages étroits, peu visibles et subtilement placés pour impressionner, étonner le plus possible les visiteurs. Ils sont tous différents et jouent sur le mystère, le secret et la surprise. Leur usage est réservé aux réceptions, fêtes et distractions des promeneurs. Par la création de ces bosquets, le Nôtre crée un univers totalement opposé au calme et à la clairvoyance des parterres. Il instaure ainsi une notion de plaisir dans la découverte de cette deuxième partie. En effet, Le Nôtre les conçoit selon un alignement strict qui empêche d'en voir la succession. Leur présence ne se révèle au visiteur qu'au cours de la promenade. Le nom qui leur est attribué indique leur fonction

¹⁶ FIGEAC Michel, *Château et vie quotidienne de la noblesse, de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Armand Colin, 2006.

principale ou un élément décoratif qui leur est propre. On trouve de tout dans les bosquets. Il peut être composé de vases, de statues, de vasques, de colonnes... Quand celle-ci change, le bosquet est rebaptisé. Par conséquent, il est difficile de préciser leur chronologie. Les premiers bosquets sont réalisés dès la transformation des jardins par Le Nôtre et rapidement suivis de compositions plus élaborées.

- Dans le prolongement du parterre du Nord, Le Nôtre a instauré deux bosquets à thématique aquatique. Il s'agit du pavillon d'Eau (Arc de Triomphe aujourd'hui) et du Berceau d'Eau (les Trois Fontaines aujourd'hui).
- Au nord de l'Allée Royale, on retrouve le Théâtre d'Eau dès 1671 (l'Île des Enfants), le bosquet de l'Etoile dès 1668, la Salle des Festins ou du Conseil dès 1674 (l'Obélisque), le bosquet du Marais dès 1671 (les Bains d'Apollon), le bosquet du Dauphin, le bosquet de la Renommée dès 1675 (les Dômes) et l'Encelade dès 1674.
- Enfin, au sud de l'Allée Royale on retrouve la Salle de Bal dès 1680-1683, le bosquet de la Girandole, le bosquet des Sources (la Colonnade), la Galerie d'Eau (Salle des Antiquités puis Salle des Marronniers), le Labyrinthe dès 1666 (le bosquet de la Reine) et le bosquet du Miroir et de l'Île Royale (le Jardin du Roi).

Ainsi, les bosquets situés au nord de l'Allée Royale sont symétriques à ceux situés au sud de cette allée. Ils sont aussi appelés « Chambres Vertes » car ils incarnent le calme et l'intimité, contrastant avec l'agitation de l'Allée Royale.¹⁷ Le Nôtre a su y mêler le décor végétal et architectural nécessaire à la création de la surprise chez quiconque y pénétrant. De multiples exemples nous montrent cet aspect :

- Le bosquet des Marais : mélange de roseaux et d'arbres en tôle peinte
- La Salle de Bal et le bosquet des Trois Fontaines : présence de banquettes d'herbe
- Le bosquet de l'Encelade : arcs de triomphe végétaux en treillages couverts de jasmin et chèvrefeuilles
- Présence de faux vases en topiaires taillés alternant avec de vrais vases en cuivre doré portant des arbustes d'ornement. Association de marbres les plus raffinés aux rocailles les plus brutes.¹⁸
- Bosquet des Sources : composé à la fois de roches et de ruisseaux entrelacés.

Ainsi, Le Nôtre excelle dans l'art de l'illusion, du contraste, d'inclusion d'ordre dans le désordre et de désordre dans l'ordre. Il fait de ces lieux des refuges loin de la cour et des

¹⁷ <http://fr.wikipedia.org>

¹⁸ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995, page 77.

curieux qui permettent de se cacher aux yeux des autres. D'autant que plus on s'éloigne du château et plus la dimension des bosquets augmente : entre les allées délimitées par les bassins des Saisons, ils sont carrés. Après, ils sont rectangulaires. La deuxième campagne de création des bosquets intervient dès 1684. Colbert, après sa mort en 1683, est remplacé par Louvois qui soutient une nouvelle équipe d'artistes dont Jules Hardouin-Mansart fait partie et qui est à l'origine du bosquet de la Colonnade. Par conséquent, d'un espace ouvert, on cède la place à un espace clos qui alimente un enchantement des sens. Le travail exceptionnel de Le Nôtre sur ces bosquets participe à en faire des éléments caractéristiques de la grandeur des jardins de Versailles. Il en fait des lieux pour le spectacle et les plaisirs de la vie de la société.

- *Les caractéristiques du jardin français*

A travers ces jardins, tout le talent artistique de Le Nôtre est dévoilé. Perspective, symétrie, géométrie et harmonie font la particularité des jardins français de Versailles façonnés par cet artiste. La symétrie est le mot d'ordre dans ces lieux. Le Nôtre a tenu à l'organiser autour d'un axe principal et d'axes secondaires parallèles ou perpendiculaires. Tous forment un quadrillage qui délimite le contour des bosquets et des parterres. Mais on retrouve aussi ces axes à l'intérieur des bosquets sous forme de patte d'oie ou d'étoile. Ils contribuent à la formation d'un filet exprimant la maîtrise du site par les hommes. La nature est ainsi vue sous un autre angle. Ainsi, la symétrie des différents éléments confère l'ordre dans ces jardins tout comme elle permet d'établir un espace clair et aéré. Seuls les décors et jets d'eau contrastent avec cette rigoureuse symétrie. L'autre aspect qui rend ces jardins aussi exceptionnels est la présence d'une perspective qui renforce le principe symétrique. Cette perspective existait déjà avant que Le Nôtre impose sa marque sur le site. Elle était libre de tout obstacle et ouverte à un axe médian renforcé par la course du Soleil. En effet, elle s'ouvre d'Est en Ouest. C'est pourquoi Le Nôtre profite de cet avantage pour faire de cette perspective déjà existante une perspective incontournable. Il place tout son art au service de cet aspect et travaille aussi bien sur la géométrie de l'espace que sur l'alternance de l'ombre et de la lumière pour l'accentuer. Ainsi, il commence par dégager la vue de tout obstacle du pied du château jusqu'aux bosquets. Puis, il modifie l'Allée Royale. Son tracé date de Louis XIII mais Le Nôtre le fait élargir de façon à ce que ses dimensions soient proportionnelles à la longueur de la perspective. Elle mesure ainsi trois cent-trente cinq mètres de long et quarante mètres de large et est composée de douze statues et douze vases placés symétriquement.¹⁹ Enfin, il entreprend une œuvre faramineuse en faisant creuser le Grand Canal qui accompagne

¹⁹ SAULE Béatrix, *Visiter Versailles*, Artlys, 2008

la fuite du regard vers l'infini. L'importance de la perspective se consolide aussi avec des aménagements plus modestes. Les bosquets confèrent au jardin une certaine part d'ombre qui permet de lui donner du relief. De cette manière, l'ombre souligne la fuite de la perspective dans une allée. Cet effet est aussi obtenu par la présence des palissades qui assurent un alignement parfait des bosquets mais aussi par la présence d'arbustes taillés et disposés à intervalle régulier. L'ombre qu'ils projettent au sol en fonction de la position du soleil permet également l'allongement de la perspective aérienne rendue possible par l'ouverture sur le paysage que Le Nôtre a parvenu à imposer. Enfin, la présence de formes géométriques étirées contribue à l'allongement de la perspective. Les parterres prennent une forme rectangulaire tout comme les bosquets au fur et à mesure que l'on s'éloigne du château. La végétation de ces bosquets est aussi plus haute et transforme ainsi le rapport aux parterres, ce qui renforce l'image de profondeur. Cette géométrisation de l'espace est renforcée par une succession des strates à hauteurs différentes. Elles mènent ainsi la descente du regard vers l'horizon et permettent de saisir l'ensemble des lieux d'un seul coup d'œil. Par conséquent, l'ensemble des jardins répond à une harmonie calculée : l'espace est occupé par des parterres, fontaines et bosquets. Les allées sont rythmées par des statues et topiaires. Plus on s'éloigne du château et plus la campagne reprend ses droits sur la nature. C'est donc vers cet aspect que la symétrie et la perspective nous mènent.

- Les évolutions des jardins

Les jardins de Versailles ont connu de multiples évolutions au cours de leur établissement tant les idées de Le Nôtre fusionnaient. D'ailleurs, la princesse Palatine le disait : « *Il n'y a pas un endroit à Versailles qui n'ait été modifié dix fois* ». ²⁰ L'évolution des goûts et des sensibilités de chacun contribue à ce remaniement. Toutefois, l'essentiel des jardins sont achevés en 1689. Les changements minimes qui interviendront par la suite porteront sur des simples décors, des noms, des plantations. Après l'arrivée de Jules Hardouin-Mansart, les jardins évoluent vers une dimension plus classique et moins théâtrale se dégageant des références italiennes.

²⁰ D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, Editions du Chêne, 1999.



Source : SAULE Béatrix, *Visiter Versailles*, Artlys, 2008

Ce plan exprime toute la particularité des jardins français de Versailles reposant sur la symétrie, la perspective, la géométrie et l'harmonie.

D) Le jardin à l'anglaise entre continuité et opposition

Après la première évolution apportée par Jules Hardouin-Mansart, les jardins français de Versailles doivent faire face à une nouvelle influence dès le début du XVIII^{ème} siècle, il s'agit du modèle anglais. Il me semble intéressant d'évoquer cet autre modèle de jardin afin de mieux comprendre en quoi le jardin français est unique dans sa signification. Et en quoi, même s'il est contesté par certains, il reste un modèle référent. C'est pourquoi on peut situer le jardin anglais entre continuité et opposition au jardin français. D'ailleurs, ce type de jardin est présent au Petit Trianon. Le jardin à l'anglaise est caractérisé par des formes irrégulières et est considéré comme un contre-pied esthétique et symbolique. Il met en valeur le moindre aspect original de la nature, que se soit une plante rare, un tronc d'arbre difforme ou même un défaut de la nature. Leurs concepteurs sont souvent des peintres, c'est pourquoi ces jardins

portent aussi le nom de « jardins du peintre ». Leur composition suit le même chemin que celle des tableaux où l'équilibre des volumes, la variété et l'accord des coloris et des matières végétales sont recherchées, tout comme dans les jardins français. Toutefois, ni lignes droites ni symétries ne sont imposées. Néanmoins, la notion de perspective reste présente. Cependant, il ne s'agit pas de perspective linéaire ou aérienne mais plutôt de perspective atmosphérique. Dans un tableau, elle se traduit par le marquage de la profondeur des plans successifs en leur donnant progressivement la couleur de l'atmosphère ou du ciel. Dans les jardins, cet effet de profondeur est créé par la brume ou par la variation de feuillage des différents bosquets. De plus, là où le jardin français corrigeait les endroits accidentés du terrain, le jardin anglais, lui, les exploite afin de créer des éléments à partir d'eux. Ainsi, une forêt peut devenir un bosquet aménagé ou un étang de pêche peut devenir un lac d'agrément. Les étendues sont donc travaillées et la nature est redécouverte sous son aspect sauvage. En outre, le jardin anglais se caractérise par une conception irrégulière avec non plus des allées rectilignes mais des chemins tortueux, une végétation qui n'est plus domestiquée mais laissée libre et des terrains accidentés conservés et exploités. Ainsi, l'itinéraire pour les promeneurs n'est plus dicté et laisse place à la surprise et la découverte. Cependant, tout comme le jardin français, le jardin anglais est un mélange de paysage et d'œuvre d'art. Il est décoré par des arbustes, des fourrés et des éléments architecturaux tels que des rochers, des statues ou des bancs. Les objectifs esthétiques et symboliques de ces jardins existent même s'ils sont beaucoup moins présents que ceux du jardin français. Le modèle anglais cherche à imiter la nature et conserver, voire s'inspirer, de son aspect sauvage. Il veut recréer un décor poétique et naturel en s'aidant des aspects artistiques et architecturaux tout en refusant l'aspect régulier. De cette manière, en fonction du moment de la journée ou de l'année, les vues offertes par ce type de jardin ne sont pas les mêmes : elles sont en permanences renouvelées. Le rapport à la nature et au monde est donc réinventé. C'est alors le symbole de la liberté qui apparaît ici. Il place l'homme au centre de l'Univers.²¹ Mais malgré la souplesse de sa confection, il s'agit d'un paysage tout autant organisé que les jardins à la française.

²¹ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995.



Source : <http://fr.wikipedia.org>

Vue sur le jardin anglais depuis le premier étage du Petit Trianon.

Ainsi, l'attrait que Louis XIV porte à ses jardins à la fin du XVII^{ème} siècle reste le même, mais ses goûts évoluent. L'aspect italien que Le Nôtre a apporté à ces jardins se voit remplacé peu à peu par une touche plus sobre et classique, moins fantaisiste, dont Jules Hardouin-Mansart est le successeur. Des bosquets disparaissent telle la grotte de Téthys ou le bosquet des Sources remplacé par le bosquet de la Colonnade. Certains voient leur décor simplifié. Les jardins de Versailles ne restent donc pas figés dans ce qu'ils sont mais évoluent constamment.

II- La symbolique des jardins dans l'exaltation du pouvoir royal

A) La coexistence des matériaux

Tout au long de la visite des jardins, on constate qu'ils ne sont pas faits que d'éléments issus de la nature. En effet, d'autres éléments ponctuent ces jardins et les rendent si particuliers. André Le Nôtre en fait un espace où se côtoient statues, fontaines, métaux variés, verdure et eau. Il a donc la volonté de créer un décor de théâtre tacheté de marbre, de bronze et de verdure qui se reflète perpétuellement dans les miroirs formés par cette eau précieuse à Versailles. Nous allons étudier chacun de ces aspects afin de comprendre la place qu'ils occupent au sein des jardins.

- *La statuaire*

D'abord, la statuaire occupe une place prépondérante dans les jardins. Cette statuaire se compose principalement de statues et de vases. Elle se situe dans les parterres, dans les allées, dans les bosquets et sur les bassins. Chaque élément a une signification particulière. La statuaire se multiplie sans cesse à Versailles dès 1680 et l'on parle ainsi de « musée de la

sculpture classique »²². En effet, on comptabilise plus de deux cent cinquante statues et vases. D'ailleurs, Montesquieu fait dire à Usbeck : « *il y a plus de statues dans les jardins de son palais que de citoyens dans une grande ville* ». ²³ L'aspect antique est largement représenté et, ainsi, on tente de faire ressembler les jardins de Louis XIV à ceux de l'empereur romain Auguste. Les vases n'apparaissent pas en même temps que les statues dans les jardins : ils sont plus tardifs. Les plus importants sont ceux de la Guerre et de la Paix placés sous les fenêtres des salons correspondants. Le premier est réalisé par Coysevox et le second par Tuby. Tous deux font référence à des événements de la politique de Louis XIV. Soulignons aussi l'importance des vases apolliniens placés le long de l'axe Est-Ouest pour rappeler la symbolique accordée à Louis XIV, celle du Roi Soleil représentée par Apollon. Après 1685, les vases reçoivent un décor végétal. Quant aux statues, la plupart suivent un programme iconographique précis mais suite aux multiples modifications de l'organisation des jardins, elles sont placées sans prise en compte de ce programme. C'est le cas pour la Grande Commande de 1674. Vingt-huit statues avaient été commandées pour embellir le Parterre d'Eau. Elles étaient conçues selon un mode quaternaire : les quatre éléments (l'eau, le feu, la terre et l'air), les quatre parties du monde (l'Amérique, l'Asie, l'Europe et l'Afrique), les quatre saisons, les quatre heures du jour (matin, midi, soir et nuit), les quatre humeurs de l'homme (colérique, sanguin, flegmatique et mélancolique), les quatre genres poétiques (lyrique, héroïque, pastoral et satirique), et enfin les quatre enlèvements (Proserpine par Pluton, Cybèle par Saturne, Orithye par Borée et Coronis par Neptune)²⁴. Toutefois, le Parterre d'Eau perdait de son intérêt avec la présence de toute cette statuaire lorsqu'il était admiré de la Galerie des Glaces dès 1678. En effet, les bassins étaient difficilement appréciables à leur juste valeur puisque la verticalité des statues se découpait mal sur le ciel. Alors une décision importante est prise : « débarrasser l'axe central de tous motifs »²⁵. Comme la perspective est l'un des enjeux de ces jardins, rien ne doit interrompre le regard vers l'horizon. Cette Grande Commande est alors dispersée dans les jardins le long des allées Nord et Ouest et permet de donner une vie aux palissades des bosquets. A leur place se trouvent désormais seize statues de bronze représentant les fleuves et les rivières de France, des nymphes et des marmousets. Leur particularité est qu'elles s'allongent toutes le long des bassins de manière symétrique. Seuls les groupes d'enfants aux angles s'élèvent

²² SABATIER Gérard, *Versailles où la figure du roi*, 1999.

²³ CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *Le château de Versailles*, Ed. Complexe, 1993.

²⁴ BOUCHENOT-DECHIN Patricia, *Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV*, collection les métiers de Versailles, 2011.

²⁵ D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, Editions du chêne, 1999.

verticalement. D'autre part, une grande partie de la statuaire incarne des thèmes mythologiques ou allégoriques et déterminent ainsi la composition générale des jardins. Nous aborderons cet aspect plus loin qui est l'une des principales caractéristiques des jardins de Versailles. Les statues qui sont placés dans les allées et le long des palissades et treillages partagent un rôle difficile avec les vases. Ils doivent suffisamment s'effacer pour permettre de bien marquer la fuite de la perspective, l'élégance des courbes et des angles, le tout ponctué de bancs sur le fond vert des feuillages. Cet aspect est surtout visible dans le Parterre de Latone, le long du Tapis Vert et sur l'esplanade du Bassin d'Apollon. En outre, c'est tout le long de l'axe central afin de ne pas interrompre le regard vers l'au-delà. Dans les bosquets, les statues ont un rôle différent. Comme ce sont des lieux plus enclins à l'intimité, des lieux cachés, elles sont libres de mieux s'exprimer. Leur présence est discrète mais incontournable. L'espace clos des bosquets permet de s'offrir plus longuement à leur contemplation. Certaines proviennent de Vaux-le-Vicomte. Le décor sculpté de Versailles est donc fortement chargé de sens dans un premier temps d'autant que, depuis 1654, Louis XIV est représenté comme le Roi Soleil. On peut parler de colonisation brutale de l'espace par une production artistique massive. Les statues, groupes sculptés et vases sont des éléments qui enrichissent la valeur des jardins grâce aux matériaux coûteux dans lesquels ils sont créés.

- *Les fontaines et l'eau*

Les fontaines, les bassins et l'eau sont d'autres éléments qui fournissent une richesse aux jardins de Versailles. En effet, l'eau est un aspect essentiel des jardins. Dans la partie des jardins que nous étudions, on comptabilise une cinquantaine de fontaines et six cent vingt jets d'eau.²⁶ Au fur et à mesure de leur constitution, les jardins voient se multiplier fontaines et jets d'eau parmi lesquels on compte :

- Le Parterre d'Eau
- Le Parterre et Bassin de Latone. D'abord orientée vers le château, elle se tourne désormais vers son fils Apollon.
- Le Bassin d'Apollon. Il est demandé par le roi en 1668. « *Précédé de tritons qui soufflent dans des conques, arrachés hors des flots par quatre chevaux et quatre baleines, Apollon, assis sur son char qu'il dirige d'une main ferme, paraît grave. Son devoir commence, éclairer le monde* ». ²⁷ Derrière, le Grand

²⁶ <http://www.chateauversailles.fr>

²⁷ D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, éditions du chêne, 1999

Canal s'étend sur mille cinq cent vingt mètres de long et soixante-deux mètres de large conduisant ainsi la perspective des jardins vers l'infini.

- La Fontaine de la Pyramide
- L'Allée d'Eau. Dit aussi l'Allée des Marmousets. Quatorze groupes de trois enfants en plomb doré qui soutenaient une corbeille de fruits et de fleurs ont été mis en place en 1670. Huit groupes supplémentaires sont ajoutés par la suite, fondus en bronze. Les fruits et les fleurs sont remplacés par une vasque ronde de marbre rose et les marmousets posés dans des bassins de marbre blanc.
- Le Bassin du Dragon. Le jet d'eau atteint vingt-sept mètres de haut : c'est l'un des plus hauts des jardins.
- Le Bosquet des Trois Fontaines
- Les Bassins de Cérès, de Flore, de Saturne et de Bacchus. Ils sont situés au croisement des allées principales du jardin, au nord et au sud du Tapis Vert et placés de 1673 à 1677. Le carrefour est un lieu où la perspective fuit dans quatre directions : il est donc important que ce point soit signalé. Les bassins de l'est sont octogonaux et ceux de l'ouest sont circulaires. Ils sont composés de fontaines dessinées par Le Brun. Flore correspond au printemps, Cérès à l'été, Saturne à l'hiver et Bacchus à l'automne.
- Le Bosquet des Bains d'Apollon
- Le Bosquet de l'Obélisque
- Le Bosquet de l'Encelade
- Le Bosquet des Dômes
- Le Bassin du Miroir d'Eau
- Le Bassin de Neptune. Il clôture la perspective ouverte par l'axe Nord-Sud. Il s'organise sous forme d'éventail au pied d'un mur de soutènement orné de vases d'où s'élèvent des lances d'eau.

Outre les lieux ci-dessus, d'autres bassins sont également présents dans les jardins comme dans le parterre du Nord avec les bassins des Couronnes et le Bain des Nymphes de Diane derrière la Pyramide ou encore dans le Parterre du Midi. Les fontaines et les bassins sont les principaux ornements et attractions des jardins avec les statues dans le but de refléter la grandeur du roi. Ils les animent en leur donnant la vie nécessaire à son épanouissement pour éviter toute solitude et monotonie des jardins. Parallèlement, ils apportent aussi fraîcheur et

repos cristallin. A Versailles, il y a une alternance entre eau calme et jaillissante. En effet, les bassins incarnent le calme et l'apaisement tandis que les fontaines et jets d'eau incarnent le mouvement et la vivacité. Il a souvent été dit que « *la beauté des jeux d'eau était un spectacle tout nouveau dans le monde et utile aux plaisirs et à la magnificence d'un grand roi* ». ²⁸ C'est pourquoi, pour Louis XIV, l'eau est le plus bel ornement de Versailles. Toutefois, les jardins de Versailles sont marqués par une perpétuelle quête de l'eau. Son approvisionnement provient de tous les environs. Or, les fontaines n'étaient activées que lorsque Louis XIV était présent à Versailles. Les fontaines situées sur le trajet du carrosse royal étaient actionnées à l'arrivée du roi. Lors de son séjour, c'étaient les fontaines des parterres et bassins visibles du château qui l'étaient. Puis, lors de la promenade royale dans les jardins, les fontainiers actionnaient le mécanisme de chacune des fontaines selon le passage du roi. Lorsque le roi est passé, les fontaines sont fermées car un manque de pression ne permet pas de les alimenter toutes en même temps. Cela nous montre que les Grandes Eaux sont à l'usage exclusif du Roi Soleil et de ses courtisans. Le spectacle durait deux heures et consommait environ neuf mille quatre cent soixante mètres cubes d'eau. ²⁹ Néanmoins, l'eau est présente sur toute la surface des jardins, à commencer par les deux bassins présents au pied de la façade du château. Ils sont souvent comparés à des miroirs dans lesquels on contemple son image et le paysage. Cette nappe d'eau, tout comme celles présentes dans les jardins, réfléchit la lumière du ciel et sert de source lumineuse secondaire. C'est un aspect qui est très important, surtout dans les espaces clos des bosquets où l'ombre prime. Le Nôtre se sert de ces surfaces réfléchissantes pour apporter de la clarté au jardin. Il s'en sert également pour tisser un lien avec la statuaire largement présente. Il ne s'agit pas d'apposer des éléments les uns à côté des autres mais de les lier les uns aux autres afin de créer un ensemble homogène. L'eau exprime ainsi la grandeur des statues, la pureté de leur forme et amplifie leur expression. Les statues et l'eau s'organisent pour mettre en évidence l'harmonie de leurs mouvements où le geste est prolongé par le reflet. De plus, l'eau est personnifiée puisque l'on retrouve des grilles d'eau, des théâtres d'eau, des escaliers d'eau, des allées d'eau, des cascades et autres encore, mis en place par Le Nôtre et les fontainiers. Les décors ayant recours à cet élément et les appellations les désignant sont nombreux : nappes, pyramides, buffets, gerbes... Ainsi, fontaines, bassins et jets occupent une place tout aussi importante que la statuaire pour faire de ces jardins un lieu de vie attractif.

²⁸ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Actes Sud, 2003.

²⁹ SOULLARD Eric, *Les Eaux de Versailles sous Louis XIV*, Hypothèse, 1997.

- Les différents matériaux

Enfin, le contraste des métaux et de la verdure est aussi un aspect incontournable des jardins de Versailles. Le Nôtre donne une grande importance à cet aspect afin d'intensifier le côté mystérieux de ces lieux. On retrouve une diversité de matériaux dans les jardins. La pierre, le marbre, le bronze, le plâtre, le fer sont utilisés avec maîtrise et alternés avec la verdure environnante. Cette combinaison forge ainsi le jeu d'ombres et de lumières voulu par Le Nôtre. On constate ainsi la présence d'une statuaire en marbre blanc, ou plâtre, disposée le long des charmilles (haies) provoquant l'éclat du blanc sur le vert et créant ainsi une opposition entre l'obscurité et la lumière, entre la fraîcheur végétale et l'aridité du marbre. Cela est surtout visible au niveau du Tapis Vert. La statuaire en bronze et or se fond davantage dans les paysages verdoyants et se marie parfaitement avec l'eau dans laquelle se reflètent les rayons dorés du soleil. C'est pourquoi on la retrouve principalement sur les bassins. Elle confère une source de lumière et de chaleur au milieu de la fraîcheur qui émane de l'eau et des bosquets. La présence de matériaux autres que naturels apparaît donc distinctement dans l'espace clos des jardins et dans les allées. Cela est différent dans l'espace ouvert. En effet, les différents matériaux incarnés par la statuaire se perdent au milieu des parterres. A cet endroit, l'opposition ne vise plus la couleur des matériaux mais leur forme. La statuaire de ces parterres correspond la plupart du temps à des vases. Leur forme s'oppose non plus à une large façade de charmilles et palissades mais à une multitude de topiaires qui correspondent à des arbustes sculptés. Ces architectures végétales s'opposent et mettent à la fois en évidence le contraste entre verdure et matériau. Par la même occasion, cet art topiaire accentue la liaison entre jardin et bâtiment. Cet aspect nous montre donc que le manteau végétal des jardins joue aussi un rôle particulier aux côtés des statues et fontaines. Il est varié et s'organise différemment selon l'endroit où l'on se trouve. Plus on est proche des bâtiments et donc de la pierre, plus les fleurs et leurs couleurs illuminent les lieux afin de contraster avec la monotonie de la couleur des façades. Plus on s'éloigne dans le jardin, plus la verdure des arbres est présente pour contraster avec la couleur de la statuaire. La décoration florale des parterres est plus vaste que celle des bosquets. Ainsi, c'est elle qui frappe le regard en premier. Elle constitue la partie la plus colorée et odorante du manteau végétal. Puis vient la partie verdoyante avec les arbres et arbustes taillés à l'intérieur et aux pourtours des bosquets. Chaque élément est à sa place et contraste avec d'autres aspects du jardin qui l'entoure. Le Nôtre a voulu un jardin de contraste et l'obtient grâce à l'alternance des matériaux et de la nature. Une citation illustre parfaitement ce ressenti :

« Imposer la géométrie la plus rigoureuse aux formes vivantes de la Création, les plus fluides et les plus fragiles, dévolues par essence à la liberté, les eaux, les arbres ; donner en revanche un souplesse des plus baroques aux matériaux les plus froids, les plus rigides et les plus difficiles à travailler, la pierre, le marbre, le bronze, tel n'est sans doute pas le paradoxe le moins surprenant du Versailles de Louis XIV, et cela dans le seul but d'étonner, de provoquer l'émerveillement ou de forcer l'admiration »³⁰.

En outre, la coexistence des matériaux est parfaitement maîtrisée dans les jardins de Versailles. L'alternance entre la nature et les éléments sculptés participe à la vie des jardins. La statuaire, les fontaines, l'eau et la verdure se fondent les uns dans les autres tout en créant un contraste recherché pour les mettre en valeur. Le Nôtre a donc su jouer entre la mise en avant et l'effacement de chacun des éléments de ces jardins selon l'endroit où l'on se trouve et l'envie que l'on a d'interpréter leur positionnement



Source : BARATON Alain, *Promenades dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011
L'Allée Royale : alternance entre des groupes de marmousets soutenant une vasque projetant un jet d'eau et des sculptures topiaires.

³⁰ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995.



Source : SAULE Béatrix, *Visiter Versailles*, Artlys, 2008

L'Allée Royale : présence d'une statuaire importante contrastant avec la verdure des arbres.

B) La symbolique mythologique des jardins

Les jardins de Versailles ont la particularité de s'organiser autour d'une symbolique toute particulière et propre à ces lieux. En effet, dès 1654, Louis XIV est assimilé à la figure du « Soleil d'or rayant »³¹ et trouve son illustration à travers les traits du dieu Phoebus-Apollon. Depuis que le roi gouverne par lui-même dès 1661, il détient une autorité sans égale dans le royaume. Fort des savoirs artistiques et techniques dont il s'entoure, il veut agir sur la nature de manière à ce qu'elle soit le témoin de ce fait. Les jardins portent cette marque à tous les endroits. On remarque alors la présence d'une thématique solaire ainsi qu'une thématique se référant directement aux actes d'Apollon. Toutefois, elles sont toutes les deux étroitement liées.

- La thématique solaire

L'image du soleil fait référence au symbole de l'absolutisme. Ainsi, les jardins sont placés sous le signe du cycle diurne de la vie de la nature.³² La recherche constante de lumière par Le Nôtre est l'un des premiers échelons de cette thématique. La luminosité des jardins est sans

³¹ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995.

³² BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Actes Sud, 2003.

cesse présente afin de faire référence aux rayons du soleil qui illuminent chaque particule des lieux. Même quand celui-ci est caché ou absent, la clarté provoquée par la présence des différents matériaux et la disposition des allées permet à elle seule de rendre ces jardins lumineux. Néanmoins, le mythe solaire ne passe pas uniquement par la lumière mais aussi par le cycle des saisons. En effet, la position du Soleil par rapport à la Terre donne cours à une succession de quatre saisons. Celles-ci sont représentées dans les jardins par la présence de bassins au centre desquels trône une statuaire illustrant chacune d'entre elles. Toutes les statues orientent leur visage vers l'allée centrale pour suivre la course du Soleil. Cérès et Flore, représentant respectivement l'été et le printemps, sont les saisons chaudes et situées au Nord. Bacchus, l'automne, et Saturne, l'hiver, sont les saisons froides et situées au Sud. Cette disposition s'explique en fonction de l'orientation des jardins. L'alternance des saisons, tout comme l'alternance des signes du zodiaque, débute par la droite donc au Nord, pour finir sur la gauche au Sud. Toutefois, une deuxième interprétation a été faite concernant le choix de cette disposition. En effet, il a été supposé que comme Bacchus incarne l'automne et donc la saison des fruits, son placement se fait tout naturellement à proximité des fleurs du Parterre du Midi et de l'Orangerie en contrebas. Quant à Saturne, représentant l'hiver, il est entouré d'enfants portant des masques et faisant référence au carnaval de cette saison. Il est donc placé près du Labyrinthe, assimilé à un espace de jeu, où le Dauphin perfectionnait son éducation grâce aux fables d'Esopé ou de La Fontaine illustrées par les statues. Quant à Cérès et Flore, l'été et le printemps, elles sont situées au Nord car ces deux saisons correspondent à la période où les jeunes soldats partent à la guerre.³³ La zone Nord, moins colorée, fait donc référence au « malheur », au froid qui émane de la guerre, tandis que la zone Sud fait référence au « bonheur » puisque l'hiver est une saison de retour de guerre et donc de fêtes. Le cycle des jours est aussi présent et représenté par la fontaine du Point du Jour au Sud et celle du Soir au Nord, ornant le grand escalier qui mène à Latone³⁴.

- *La thématique apollinienne*

Enfin, l'image du Soleil est aussi incarnée par la figure apollinienne. En effet, l'une des principales illustrations de ce fait repose sur la grande allée centrale Est-Ouest qui s'emboîte parfaitement dans la course du Soleil. Celui-ci se lève à l'Est, derrière le château, et se couche à l'Ouest, dans le Bassin d'Apollon. La figure d'Apollon apparaît dans les jardins pour la première fois en 1664. Il est associé à Daphné, dont il est épris, sur une grille entourant le Parterre du Midi, anciennement Parterre de l'Amour, jusque vers 1680. Puis sa seconde

³³ SABATIER Gérard, *Versailles où la figure du roi*, 1999.

³⁴ BARATON Alain, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011.

apparition intervient dans un ensemble de huit dieux et déesses disposés autour du Fer à Cheval face au château. La thématique apollinienne devient une figure majeure à Versailles suite à la fête des Plaisirs de l'Île Enchantée donnée par Louis XIV le 6 Mai 1664. Cette figure est renforcée lors des Grands Divertissements de Versailles donnés le 18 Juillet 1668. La puissance de cette thématique se retrouve alors tout au long de l'axe Est-Ouest. Au plus haut de cet axe, proche du château, on remarque la présence du Bassin de Latone créé en 1670. Faisant face au château dans un premier temps, elle est désormais orientée vers son fils Apollon. Ce groupe sculpté représente Latone protégeant ses jumeaux divins, Apollon et Diane, des paysans qui veulent la chasser de la source où elle se trouve pour laver ses enfants. Jupiter intervient en faveur de Latone et transforme ses agresseurs en grenouilles. A l'autre extrémité, le Bassin d'Apollon fait face à sa mère et au château. Il a été creusé à l'époque de Louis XIII, en 1636. Portant plusieurs noms successifs, l'actuel provient du fait que Louis XIV a commandé à Jean-Baptiste Tuby une œuvre importante en 1668 destinée à cette pièce d'eau. Apollon, le dieu solaire, est représenté sur un char tiré par quatre chevaux fous entourés de quatre tritons et de quatre monstres marins. Ce bassin est orné de nombreux jets d'eau qui forment une fleur de lys lorsqu'ils sont en action. Apollon sortant des flots commence alors sa course journalière du soleil. Chaque matin il apparaît, communiquant sa chaleur au monde grâce aux rayons du soleil qui se reflètent sur ses dorures. Il donne ainsi à tous la mesure du temps. Le début du Grand Canal, derrière, permet à Apollon de se refléter dans un arrière-plan liquide et donne l'illusion qu'il s'élève au-dessus des flots. Certains s'apprêtent à dire qu'il débute sa course en sortant de la grotte de Thétis, d'autres qu'il la termine en rentrant dans cette grotte où ses chevaux seraient pansés. Thétis est une divinité de la mer aimée d'Apollon. La grotte s'ouvre sur les jardins par trois arcades ornées de grilles dessinant un soleil rayonnant. A l'intérieur, les parois sont tapissées de rocailles, de miroirs, de coquillages et de cristaux de roche. Cet effet luminescent est renforcé par une multitude de jeux d'eau dont un orgue hydraulique est dissimulé derrière trois niches abritant des groupes de statues en marbre représentant Apollon et ses attributs. (*Apollon servi par les Nymphes, Les Chevaux du Soleil pansés par les tritons*). Toutefois, la primauté de cet axe est réduite dès 1678 lorsque Jules Hardouin-Mansart met en évidence celle de l'axe Nord-Sud. De plus, la grotte est détruite en 1684 pour construire l'aile Nord du château : c'est donc un lieu important de la thématique solaire et apollinienne qui disparaît. En effet, la Petite Académie décide de représenter des étapes de la vie d'Apollon tout au long de l'axe Nord-Sud.³⁵ On

³⁵ SABATIER Gérard, *Versailles où la figure du roi*, 1999.

retrouve alors le Bassin du Dragon représentant un des épisodes de la légende apollinienne. Le serpent Python, qui fut tué d'une flèche par le jeune Apollon, est entouré de quatre dauphins et de quatre cygnes portant sur leur dos des Amours armés d'arcs et de flèches. On trouve ensuite le Bain des Nymphes de Diane derrière la Pyramide puis les Bains d'Apollon. D'abord appelé le Bosquet des Marais, en 1704 Jules Hardouin-Mansart crée un nouveau bosquet destiné à accueillir les groupes sculptés de la grotte de Thétis disparue afin de les mettre en valeur. En outre, l'enfance d'Apollon est présente sur le Bassin de Latone, et sa jeunesse est illustrée sur le Bassin du Dragon. Quant à son âge adulte, il est représenté tout au long de l'axe Est-Ouest lors de sa course du soleil. On peut donc dire que le Soleil ordonne ces jardins comme il ordonne le cosmos dans l'univers. Mais Apollon est aussi le dieu de l'harmonie, de la paix et le protecteur des arts et des sciences. La présence de ce mythe dans les jardins permet de donner aux événements de la vie de Louis XIV une forme d'éternité qui les magnifiaient et les universalisaient puisque la course du dieu se répète inlassablement chaque jour. Cela permet de rappeler à tous que l'investigateur de ces jardins n'est pas un simple mortel, mais le dieu des arts, de la lumière et de la vie, c'est le Roi Soleil. Ces deux thématiques s'illustrent alors comme l'instrument de propagande du roi, de son discours idéologique imposé à la nature et au jardin. Cette symbolique mythologique fait donc de ces lieux « *l'exercice du pouvoir absolu et l'instrument privilégié de glorification du souverain* »³⁶. Louis XIV se sert de la beauté de ses jardins et du message qu'ils délivrent pour informer de sa puissance.

- *Les jardins de l'Olympe*

Outre ces deux principales thématiques mythologiques, on remarque aussi la présence de nombreux dieux et déesses au sein des jardins notamment le Bassin de Neptune qui clôt le domaine des eaux au Nord ainsi que la perspective de l'axe Nord-Sud. Cette signification est importante puisque Neptune, dans la mythologie romaine, est le dieu des mers et océans ainsi que du règne aquatique. Des statues déictiques relatant des événements de la mythologie sont également présentes dans l'ensemble des jardins. On en a quelques exemples, tel le groupe sculpté *Enlèvement de Proserpine par Pluton*, au centre du Bosquet de la Colonnade ou encore dans le Bosquet de l'Encelade. Le Géant Encelade, qui osa attaquer l'Olympe et défier Zeus, est enseveli sous un magma de roches du volcan Etna lancé par la déesse Athéna. Les statues de l'Allée Royale représentent également certaines divinités. Elles proviennent de l'Académie de France à Rome. En plus de la volonté de représenter les dieux mythologiques,

³⁶ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995.

l'aspect antique est aussi très présent. En effet, un bosquet entier lui est consacré. Il s'agit de la Galerie des Antiques où vingt-quatre statues antiques y étaient entreposées. Or, ce bosquet subit une modification dès 1704 et devient la Salle des Marronniers. Huit bustes antiques et deux statues y subsistent toujours, dont un de l'empereur romain Septime Sévère. Par cette présence des dieux de l'Olympe, des épisodes mythologiques et des empereurs romains, Louis XIV nous montre qu'il domine tous ces ensembles, ce qui fait de lui un être sur le même pied d'égalité, si ce n'est au-dessus, des dieux et des empereurs du passé. Ainsi, cet aspect « *donne une force particulière au lien que Louis XIV entendait garder avec les dieux de l'Olympe, les Immortels, qui donnent un visage aux forces de la nature, mais sans connaître la déchéance et la mort* ». ³⁷ Outre le fait de montrer son règne sur l'Olympe, Louis XIV nous montre qu'il est le centre de son royaume autour duquel tout converge et dont il se veut éternel, comme ses jardins.



Source : SAULE Béatrix, *Visiter Versailles*, Artlys, 2008
Bassins des Quatre Saisons

³⁷ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Actes Sud, 2003.



Source : BARATON Alain, *Promenades dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011
Axe Est-Ouest illustrant la course du soleil d'Apollon du Bassin d'Apollon au château, et la continuité du geste des statues dans les miroirs que forme l'eau.

C) De l'ordre à la nature

- *Domestication de la nature*

Les jardins de Versailles illustrent parfaitement le paradoxe qui existe entre la volonté d'ordonner la nature et d'en faire un lieu libre de s'exprimer, enclin à la croissance et aux modifications. Toutefois, il est vrai que dans un premier temps on observe une véritable domestication de la nature. Les jardins sont façonnés de telle façon que l'on voit l'apparition d'allées, de palissades, de topiaires, de jets d'eau mêlés à l'histoire et à la mythologie créant ainsi le mythe d'un roi gouvernant, dominant tout ce qu'il entreprend et domptant la nature au rythme de sa volonté. Le jardin ne ressemble plus à ce qu'il était lors de la période médiévale. Il est désormais principe d'ordre, de culture, de civilisation et de pouvoir en instaurant ainsi une nouvelle relation de l'homme à la nature. L'avancée culturelle des derniers siècles, tant sur la vision du monde, de l'univers et des sciences, apporte une meilleure maîtrise et compréhension de l'œuvre du Créateur correspondant à la nature.³⁸ Les hommes peuvent la domestiquer pour devenir les égaux des dieux. Louis XIV et Le Nôtre réussissent

³⁸ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995.

parfaitement cette entreprise et le signalent par la présence d'une importante statuaire déictique comme nous l'avons dit précédemment. Cette ambition d'asservissement de la nature est sans limite et rappelle celle appliquée à la noblesse française suite à la Fronde dont la conséquence a été l'application d'une étiquette stricte afin de domestiquer cette noblesse et, de cette manière, de mieux la contrôler. Pierre-André Lablaude affirme que ce « *superbe désir de forcer la nature ne se limite pas aux quatre éléments, la terre, l'air, l'eau et le feu. C'est bien, à travers le matériau végétal, le monde même du vivant, plus imprévisible encore, que le souverain va vouloir associer à son œuvre* ». Ainsi, les jardins de Versailles suivent un ordre strict voulu par l'homme mais dérivent aussi vers la volonté de montrer la grandeur du royaume.

- *Montrer la grandeur du royaume*

Les thématiques mythologique et antique sont claires mais la volonté de montrer que le royaume du Roi Soleil est digne de son pedigree s'affirme aussi. Une statuaire se met en place louant la grandeur et la richesse géographique du royaume. On voit alors des statues représentant les grands fleuves et leur affluent principal apparaître au niveau du Parterre d'Eau. Les sculpteurs Tuby, Le Hongre, Regnaudin et Coysevox, concepteurs de ces œuvres, représentent les fleuves sous les traits d'hommes barbus et les rivières sous ceux de femmes. C'est ainsi qu'au Nord sont placés la Seine accompagnée de la Marne et la Garonne accompagnée de la Dordogne. Au Sud, on retrouve la Loire accompagnée du Loiret et le Rhône accompagné de la Saône. Les jardins doivent donc également porter en eux l'image du bon gouvernement de la France et ses richesses. Ils sont à nouveau façonnés et ordonnés pour transmettre ce message. Pour montrer la toute puissance du royaume et la grandeur de son horizon politique et culturel, Louis XIV passe par l'acclimatation de plantes et d'animaux dans ses jardins, provenant de divers lieux. On peut donc affirmer que les jardins portent la marque de la volonté et du pouvoir de Louis XIV, qu'ils sont ordonnés selon sa personne. On remarque ainsi qu'au Nord de l'axe Est-Ouest, sont représentés les obstacles que le roi rencontre mais qu'il sait surmonter. Il s'agit du domaine des eaux (le Bassin de Neptune, le Bosquet des Trois Fontaines, l'Allée d'Eau, le Bain des Nymphes, la Fontaine de la Pyramide, les bassins des Sirènes, la Grotte de Thétis) associé aux forces du mal (le Bassin du Dragon, le Bosquet de l'Encelade) et à la guerre (le Bosquet de l'Arc du Triomphe, les vases de la Guerre et de la Paix). Le Sud, qui est sec et chaud, représente ce qui caractérise le Roi Soleil et sa puissance. Il s'agit du domaine de la lumière, des fruits, des arbres. C'est le lieu de la

fécondité et de la jeunesse, des jeux illustrés par le Labyrinthe, du théâtre, de l'art et de la musique (la Salle du Festin, la Salle de Bal).³⁹

- Entre fertilité et fécondité

Or, outre le fait de domestiquer la nature et les jardins de Versailles, Louis XIV et André Le Nôtre ont aussi voulu lui conférer une dimension plus naturelle. Les aspects croissance, fertilité et fécondité font aussi partie du décor, même s'ils restent en grande partie asservis. Néanmoins, à l'origine des lieux, c'est d'abord la nature, le plein air avant le château et l'espace intérieur. C'est pourquoi les créateurs de ces jardins tentent de conserver cette dimension, si minime qu'elle soit. L'aspect naturel des jardins passe donc par une présence abondante de fleurs, arbres et topiaires. Les fleurs sont principalement présentes dans l'espace ouvert des jardins, en particulier dans le Parterre du Nord. Le témoignage d'Henry Dupuis, jardinier du roi, nous révèle cet aspect :

*« Le Parterre du Nord était fleuri en toute saison : bulbes et vivaces, du printemps aux premiers jours de l'été, illuminant l'intérieur des buis de leurs nuances fraîches et variées, étaient retirés ou coupés à l'automne. Mais encore de belles couleurs sur les ormes jaunissant dans les bosquets. Mufles de lion et merveilles du Pérou, passe-velours, roses et œillets d'Inde, valérianes, asters et soucis doubles jetaient leurs derniers feux dans l'éclat discret des crocus et des cyclamens tandis qu'ifs et arbrisseaux taillés offraient un reste de verdure aux dernières roses de Damas. Rien n'était planté au hasard ».*⁴⁰

Dans cet extrait, on constate la présence d'une multitude de variétés de fleurs provenant de divers horizons montrant ainsi à la fois la capacité du roi à faire de ses jardins un jardin du monde. Le Parterre du Midi est, sous Louis XIV, uniquement conçu avec des buis, des ifs taillés et des arabesques de gazon. Les fleurs n'y apparaissent que sous Louis XV.⁴¹ On peut supposer que la présence des fleurs dans le Parterre du Nord apporte de la gaieté et de la couleur dans une zone considérée comme celle des obstacles affrontés et surmontés par le roi. Ces fleurs sont sans cesse en éclat malgré les saisons : elles incarnent l'image du renouveau perpétuelle, de l'éternelle jeunesse tant suscitée par Louis XIV. Cette image de fertilité se retrouve aussi dans les vases où l'on peut retrouver des fleurs ou fruits sculptés. On remarque alors la présence de thématiques secondaires en lien avec cet aspect relatif aux fleurs, aux fruits et à la table à proximité de la Salle des Festins. Quant aux arbres des jardins, ils incarnent la nature mais aussi la grandeur des lieux. Les arbres de grande taille sont

³⁹ SABATIER Gérard, *Versailles où la figure du roi*, 1999.

⁴⁰ BOUCHENOT-DECHIN Patricia, *Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV*, collection les métiers de Versailles, 2011.

⁴¹ BARATON Alain, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011.

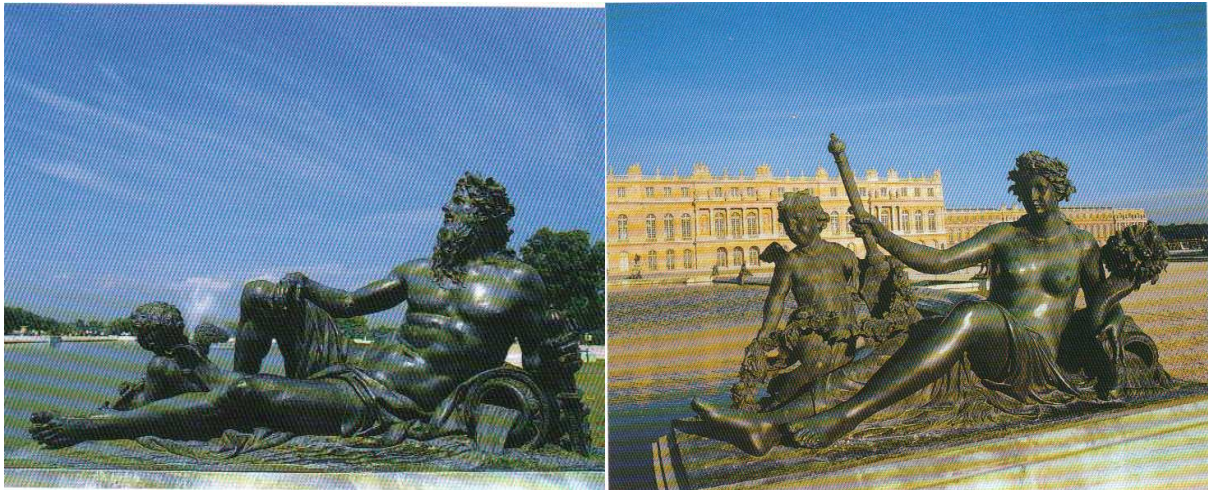
principalement présents dans l'espace clos des jardins, c'est-à-dire les bosquets. Les variétés d'arbres sont également multiples. On y trouve des chênes, des marronniers, des hêtres, des frênes, des charmes, des arbres fruitiers tels des orangers, des merisiers. Mais aussi des châtaigniers, des tilleuls, des osiers, des sapins...⁴² En tout, ce sont environ deux cent mille arbres qui sont présents à Versailles. Chaque espèce occupe une place particulière. Les ormes et marronniers sont des arbres de ligne tandis que les ifs et épicéas occupent les pourtours des bosquets. Ils proviennent de toute la France et de l'étranger. Les arbres doivent être toujours verts pour parvenir à faire presque oublier l'hiver au souverain. Ainsi, ils subissent aussi l'ordre de la nature, et leur taille est une autre soumission. Ils apparaissent sous toutes les formes : en palissage vertical ou en plafonnement horizontal, en perspective, taillés par le jardinier. Ils nous font face comme des murs végétaux au volume géométrique atteignant les trente pieds de haut, parfaitement alignés sur plusieurs centaines de mètres.⁴³ Enfin, les topiaires sont les éléments les plus structurés des jardins. On retrouve ces formes taillées dans des arbustes partout dans cet espace. On passe des formes les plus simples aux formes les plus fantaisistes rivalisant avec les groupes sculptés dans des métaux plus riches. Ce projet d'architecture végétale imaginé par Le Nôtre porte cet art au plus haut degré. Les topiaires se multiplient tout au long des années et sont présents le long des allées ainsi qu'à l'intérieur et le long des bosquets. La présence de ces fleurs, arbres et arbustes donne une vie végétale aux jardins et participe à l'animation des eaux, aux changements de forme et de couleur au gré des saisons, façonnant ainsi un visage différent mais tout aussi attractif. Cela permet de montrer à tous que Louis XIV, en plus d'être le maître de l'Olympe, est aussi le maître du temps, du climat et des saisons. Il tente de montrer que ce monde du vivant incarne à la fois le caractère éphémère des choses et la « majesté impérissable de l'autorité politique »⁴⁴. Le caractère vivant de ces jardins est aussi exprimé par la présence de nombreuses statues d'enfants et d'animaux. Les enfants, les marmousets, incarnent la jeunesse, l'insouciance et la joie de vivre. C'est l'image de la fécondité. On les retrouve au niveau du Parterre d'Eau, là où ils sont visibles dès l'entrée dans les jardins et des fenêtres du château, ainsi qu'au niveau de l'Allée d'Eau et des Bassins des Quatre Saisons, tandis que les animaux représentent la force et la puissance. L'exemple le plus flagrant de cette image se trouve dans la présence des deux fontaines, dites des Combats des Animaux, qui encadrent le grand escalier descendant au Parterre de Latone. Mais on retrouve cet aspect aussi avec la présence des chevaux d'Apollon

⁴² BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Actes sud, 2003.

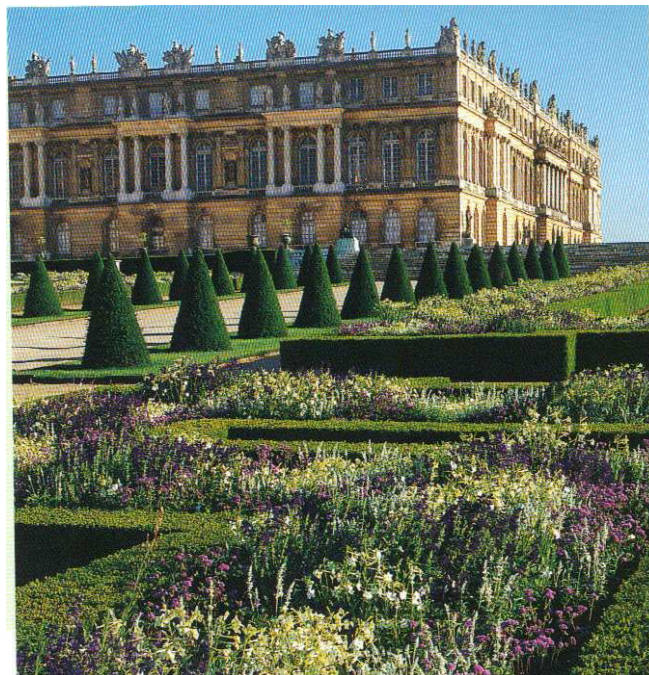
⁴³ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995.

⁴⁴ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Actes Sud, 2003.

ou encore des animaux aquatiques. Fait encore plus naturel, il est parfois arrivé de croiser du gibier s'aventurant des forêts alentours jusque dans les bosquets. En outre, la mise en valeur des thèmes liés à la grandeur du royaume, à la nature et la vie, ainsi qu'à l'enfance et la jeunesse donne de l'éclat et embellit les jardins. L'aspect « de l'ordre à la nature » y est parfaitement illustré au travers des images de la force, de la fécondité et de la fertilité.



Source : SAULE Béatrix, *Visiter Versailles*, Artlys, 2008
A droite : *La Garonne* par Coysevox A gauche : *La Marne* par Coysevox



Source : BARATON Alain, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011
Le Parterre du Nord



Source : BARATON Alain, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011
Marmouset de l'Allée d'Eau



Source : SAULE Béatrix, *Visiter Versailles*, Artlys, 2008
Fontaine des Combats des Animaux, *Un limier abattant un cerf* par Houzeau

III- Les usages des jardins de Versailles

A) Un prolongement de la cour

Lorsqu'en 1682, la décision d'installer la cour au château de Versailles est prise, des agrandissements voient le jour et ont un impact direct sur les jardins. En effet, pour accueillir l'ensemble des courtisans et des domestiques, soit plus de dix mille personnes⁴⁵, le château se voit doté de deux grandes ailes. Par conséquent, les parterres présents à ces endroits disparaissent et une nouvelle proportion est donnée à ceux du Midi et du Nord afin de respecter la dimension générale des jardins. L'ensemble du site est donc conçu en fonction de l'espace jardin. Des correspondances sont alors établies entre le palais, où les décisions étaient prises, et les jardins, où le roi venait se ressourcer. On considère donc que les jardins français de Versailles sont un prolongement de la demeure par divers aspects que nous allons voir ici.

- *La dimension politique des jardins faite pour attirer*

L'une des grandes particularités des jardins est que par leur beauté, ils attirent de nombreuses personnes, en particulier la noblesse. En effet, Louis XIV a pour volonté d'avoir un château et surtout des jardins très attractifs de manière à inviter et séduire la cour afin qu'elle s'y plaise et y demeure. Cela a pour but de couper la noblesse de ses bases provinciales de même que d'éloigner la bourgeoisie de Paris pour les séparer des personnes les plus ambitieuses afin d'éviter toute résistance.⁴⁶ Louis XIV veut à tout prix éviter un nouvel épisode comme celui de la Fronde. Pour cela, il hiérarchise la noblesse en lui accordant ses faveurs. Cette dernière se sent alors distinguée et accepte de venir vivre à Versailles. Tout comme la noblesse, les jardins se retrouvent aussi hiérarchisés selon les principes que l'on a pu voir précédemment. Ainsi, le Roi Soleil montre que la nature comme les hommes subissent sa volonté, que chacun d'entre eux sont asservis autour de lui. C'est un objectif réussi puisque les jardins ont un énorme impact sur les courtisans. Leurs merveilles attirent comme des aimants. Certains lieux deviennent même les endroits favoris de la cour comme le Bosquet du Marais dessiné par Madame de Montespan. On y trouve, au centre, une pièce d'eau sur laquelle un rocher supporte « *un arbre de bronze [jetant] de l'eau par toutes ses feuilles de fer blanc. Tandis que sur le pourtour, des roseaux de même étoffe jetaient de*

⁴⁵ Cours de Licence 3 Histoire « Cours et courtisans de la Renaissance aux Lumières : pouvoir, culture et société » de Laurent Bourquin.

⁴⁶ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Actes Sud, 2003.

l'eau de tous côtés ». ⁴⁷ Le Grand Canal est aussi l'un des lieux qui attire le plus. Par leurs splendeurs, les jardins attirent et inspirent aussi beaucoup de lettrés. Jean de La Fontaine fait leur éloge dès 1669 dans son poème en vers et en prose sur *Les Amours de Psyché*. ⁴⁸ Ces gens de lettres se retrouvaient également dans les jardins pour faire lire leurs écrits, les faire partager à qui voulait les entendre. Mais les jardins portent aussi leur propre part de lettres puisque le Labyrinthe fait lui-même référence aux différentes fables d'Esopé et La Fontaine. Ce rôle pédagogique était tenu par Bossuet qui enseignait au Dauphin. La cour de Louis XIV est ainsi fortement attirée par les jardins de Versailles, d'autant plus que les logements ne reflétaient pas tous un confort extrême. Donc les courtisans recherchaient les grands espaces et notamment ceux des jardins. Mais la cour est aussi le point de mire de tous les regards parce qu'elle vit dans un cadre envié de tous. Non seulement André Le Nôtre a conçu un jardin pour éblouir les courtisans, mais également pour marquer les esprits des visiteurs et surtout ceux de marque qui ont pu les fouler, tel que le doge de Venise, l'envoyé de Guillaume d'Orange ou encore les ambassadeurs de Phra Narai, roi du Siam. ⁴⁹ Le roi les y emmène pour leur montrer son œuvre avec la volonté première de les étonner. Les jardins participent alors à la gloire et à la grandeur du Roi Soleil et de son royaume. Certains viennent même pour prendre des notes et faire un compte-rendu à leur roi. C'est le cas de Nicodème Tessin, dit le Jeune, architecte du roi Charles XI de Suède en 1687. ⁵⁰ Ainsi, après avoir ébloui ses visiteurs, Louis XIV pouvait plus facilement signer les accords qu'il voulait mener à terme. En plus d'être des jardins de plaisirs, ils sont aussi des jardins de pouvoir, de culture dont le rayonnement dépasse largement les frontières du royaume. Versailles, en partie grâce à ses jardins, est considérée comme la capitale des arts. Voltaire remarque d'ailleurs que « *la cour devient le centre des plaisirs et le modèle des autres cours. [...] Il semblait que la nature prît plaisir à produire en France les plus grands hommes dans tous les arts et à rassembler à la cour ce qu'il y avait de plus beau et de mieux fait en hommes et en femmes* ». ⁵¹

- *La dimension plaisir des jardins : une transposition du château*

Outre cet aspect, l'espace plaisir des jardins est largement représenté grâce à son image de prolongement de la demeure conçu pour le divertissement et l'agrément. La présence des

⁴⁷ BOUCHENOT-DECHIN Patricia, *Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV*, collection les métiers de Versailles, 2011, page 88.

⁴⁸ LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris, 1995.

⁴⁹ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Actes Sud, 2003.

⁵⁰ BOUCHENOT-DECHIN Patricia, *Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV*, collection les métiers de Versailles, 2011, page 172.

⁵¹ BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Actes Sud, 2003.

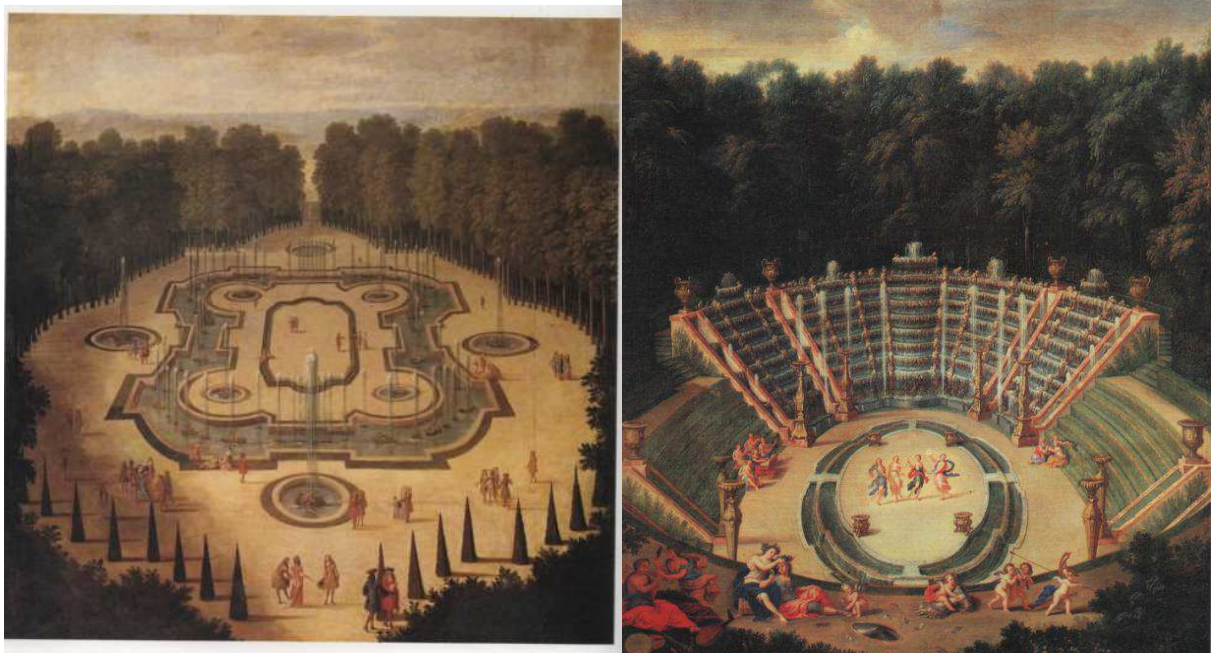
bosquets joue un rôle essentiel dans cette vision, et c'est en eux que se retrouve le mieux la culture de cour. D'une part, leur intimité favorise les conversations et même parfois les conspirations que l'on retrouve aussi dans les salons du château. Mais cet aspect est amplifié dans les jardins puisque dans certains endroits, il y a moins de passage que dans le château. Leur espace caché, secret, est l'endroit idéal pour se retrouver. Le beau temps permettait de s'y rendre régulièrement et était attendu avec impatience afin que la cour puisse s'y dégourdir les jambes et la langue. D'autre part, ces bosquets s'inspirent des différentes pièces du château. Ils sont imaginés et conçus comme de véritables salons de plein air. Les jardins sont assimilés à un édifice dans lequel les visiteurs et courtisans traversent une succession de pièces selon un parcours préétabli : parcours que l'on retrouve dans l'enfilade de pièces du palais. On parle alors de jardins d'architecte. Le vocabulaire utilisé pour désigner les différents lieux de ces jardins montre à quel point ils sont le prolongement du château. On parle de salles, de chambres ou de théâtres de verdure. Chacun de ces espaces est séparé par des murs de charmilles ou placé le long d'escaliers d'eau. Les sols sont recouverts de tapis de pelouses bordés de buis, les arbres sont taillés en rideau le long des allées. Quand à l'eau, elle est à l'image des cristaux des lustres ; les bassins, eux, jouent le rôle de miroirs.⁵² Les bosquets sont l'image même de cet aspect par leur désignation. On retrouve par exemple le Bosquet de la Salle de Bal achevé en 1683. Il se présente sous la forme d'un amphithéâtre de marbre, de rocailles et de coquillages de Madagascar. Le Nôtre y a aménagé des gradins engazonnés où les musiciens pouvaient prendre place. Un vaste plancher était présent au centre pour permettre aux danseurs d'évoluer à leur guise. Le Bosquet du Théâtre d'Eau, achevé en 1671, était aussi composé d'un amphithéâtre engazonné où la cour venait s'asseoir. Quant au Bosquet du Marais, Le Nôtre y dispose des tables de marbre rouge et blanc pour y servir des buffets. Enfin, le Bosquet de la Salle des Festins ou de la Salle du Conseil porte aussi un nom très évocateur. Les jardins de Versailles sont donc la réplique des intérieurs du château. Ils en sont un prolongement et se reflètent en lui comme le Parterre d'Eau le fait dans les fenêtres de la Galerie des Glaces. Quand vient la nuit, les jardins disparaissent dans l'obscurité mais cette fois-ci, c'est le château qui se prolonge en eux lorsque les lumières se reflètent dans les pièces d'eau. Un témoignage du fontainier Claude Denis illustre parfaitement cet aspect :

« La grande terrasse, qui est devant le château, était bordée d'un double rang de feux espacés à deux pieds l'un de l'autre. Les rampes et les degrés du Fer-à-Cheval, et

⁵² <http://fr.wikipedia.org>

généralement toutes les fontaines qui sont dans le Petit Parc, étaient environnés de pareilles lumières qui, réfléchies dans les bassins, y faisaient encore autant d'autres clartés. Au milieu de ces bassins et de ces lumières, l'on voyait s'élever mille jets d'eau qui paraissaient comme des flammes d'argent, poussées avec violence, et dont il sortait mille étincelles. Ces lumières, dont la terre était couverte, marquaient de nouveaux parterres, et formaient des figures de feu au lieu de fleurs et de verdure. Au bout de la grande Allée Royale, le Bassin d'Apollon était éclairé de la même sorte, et, au-delà, on voyait le Grand Canal, qui de loin paraissait comme une glace de cristal d'une vaste étendue. Il était borné de tous côtés de corps lumineux ; mais d'une lumière douce et privée de mouvements que l'on voit dans le feu ordinaire. Ces corps ne portaient aucune ombre ; ils représentaient différentes figures que l'on avait peine à discerner de loin, et dont les images paraissaient sur l'eau, qui n'était pas alors moins tranquille que la lumière même, de sorte que le profond silence et l'obscurité où l'on se trouvait alors ressemblait beaucoup à ce que les poètes ont écrit des Champs-Élysées, qu'ils dépeignent comme une espèce de pays éclairé d'une lumière précieuse et qui a un soleil et des astres tout particulier. Ces grandes pièces d'eau, éclairées seulement de part et d'autre par tant de figures lumineuses, ressemblaient à de grandes galeries et à de grand salons enrichis et parés d'une architecture et de statues d'un artifice et d'une beauté jusqu'alors inconnus, et par-dessus de ce que l'esprit humain peut concevoir ».⁵³

En tant que prolongement de la cour, les jardins sont donc marqués par une dimension politique, artistique, culturelle et architecturale où le plaisir est établi tel le sosie de ce que l'on peut trouver dans les salons, galeries et appartements du château. La passion du roi s'y reflète de la même manière, que ce soit dans les intérieurs comme dans les extérieurs.



Source : D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, Edition du chêne, 1999, pages 86 et 99.
Le Bosquet de la Salle des Festins ou Salle du Conseil et le Bosquet de la Salle de Bal.

⁵³ BOUCHENOT-DECHIN Patricia, *Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV*, collection les métiers de Versailles, 2011, pages 101-103

B) La promenade du roi

Comme dans tous jardins, la principale raison d'être de ceux de Versailles est de s'y promener. On retrouve ici cette notion de plaisir : plaisir de s'y déplacer, de fureter, de découvrir un nouvel espace à chaque pas. Mais comme pour tous les aspects des jardins de Versailles, cette promenade est aussi réglementée.

- « Manière de montrer les jardins de Versailles »

La visite des jardins est d'abord orientée, conseillée par Louis XIV dans un court ouvrage qu'il rédige lui-même : *Manière de montrer les jardins de Versailles*. Au fur et à mesure de l'aménagement des jardins, le roi modifie et complète sa version. C'est pourquoi on a connaissance de six versions rédigées entre 1689 et 1705. On s'aperçoit donc que jusqu'au bout, Louis XIV accorde une réelle importance à ses jardins et qu'il les chérit au point de rédiger une sorte de guide de visite pour qu'ils soient vus et reconnus d'une manière particulière. Parmi ces versions, on sait que cinq ont été dictées à des secrétaires et qu'une a été rédigée de sa propre main. La description et l'orientation qui est donnée à la visite des jardins y sont précises et détaillées. Une nouvelle fois, cet aspect nous montre l'importance que le Roi Soleil accorde aux jardins de l'Olympe. Avec André Le Nôtre, il en est le créateur, comme Zeus put l'être pour l'Olympe, l'organisateur et le maître d'œuvre, comme Le Nôtre l'a également été. Mais sans la volonté largement prononcée du souverain, les jardins ne seraient pas ce qu'ils sont. D'ailleurs, pour les visites, Louis XIV a souvent communiqué au service des jardins et aux fontainiers un itinéraire à respecter et à faire respecter pour les découvrir. C'est donc près de huit kilomètres, vingt-cinq étapes et autant de poses et de perspectives visuelles sur les jardins que nous propose le roi. « La promenade royale s'élève ainsi à la hauteur d'une œuvre d'art où s'unissent sensibilité et intelligence ».⁵⁴ Encore une fois, on peut donc affirmer que nous sommes bel et bien en présence de jardins de plaisirs, mais aussi de jardins d'intelligence.

- L'agrément de la promenade ouvert à tous

La partie qui offre le plus l'agrément de la promenade est la partie ouest des jardins. En effet, même si les parterres sont largement appréciés des nourrices qui surveillaient ainsi mieux les enfants qui y jouaient et s'y promenaient, les bosquets, eux, offrent une dimension découverte et curiosité aux visiteurs qui y pénètrent, beaucoup plus attractive que l'espace

⁵⁴ D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, Editions du chêne, 1999.

ouvert. Henry Dupuis nous indique d'ailleurs que « *par tous les temps, visiteurs et badauds envahissaient les allées, les uns s'extasiaient à chaque croisée, les autres exhalant leur trop plein de rancœur, persuadés que leurs propos se perdraient dans les feuillettes. [...] L'été était le temps des promenades en bateau sur le Canal, c'était le temps de la musique et des collations impromptues. Vaisseaux, galères, gondoles et chaloupes magnifiquement ornés faisaient mille sortes de mouvements sur l'eau par l'adresse de soixante ou quatre vingts rameurs habillés tous de la même façon et d'une extraordinaire manière* ». ⁵⁵ Rien n'est laissé au hasard de manière à ce que tous les promeneurs repartent avec l'envie d'y revenir. A commencer par la propreté des lieux qui servait de lustre dans les allées, bosquets et parterres. Ainsi, elle fait des jardins un théâtre universellement parfait qui invite au divertissement. Et pour enchanter la vue et l'odorat, Louis XIV veut que le « symbole » de Versailles, les orangers, soit présent partout. Les jardins sont donc ouverts à tous jours et nuits. Tout le monde dispose de la liberté d'y entrer sans distinction de sexe, d'âge ou de condition. Cependant, Louis XIV dut en réglementer l'accès à plusieurs reprises, notamment dans les bosquets contre les dégradations et la présence de mendiants et de voleurs. Toutefois, on s'aperçoit que la société de Versailles est poreuse car il y a beaucoup d'entrées et de sorties. On remarque la présence d'une innombrable foule de quémanteurs qui ne passe que quelques jours à Versailles afin d'obtenir une charge, un office dans le but d'être vu du roi et surtout pendant la promenade.

- *La promenade du roi : moyen d'asseoir l'étiquette*

La promenade est l'un des passe-temps favoris du roi. Elle occupe d'ailleurs un temps important dans sa journée. En effet, la journée du roi est très structurée et est toujours la même. Ainsi, chacun sait où trouver le roi à n'importe quel moment du jour ou de la nuit. Après le Conseil du matin, Louis XIV se rend dans les jardins entre hommes. Puis, il y retourne après le dîner, de 14 heures à 17 heures, avec les dames et tous ceux dont leur charge et autorisation permettaient de l'accompagner, mais la suite était nombreuse. Le roi est le seul à avoir la tête couverte. La promenade à ses côtés est donc un honneur de cour. Toutefois, au retour de la promenade, il se laisse aborder par ceux qui le souhaitent. ⁵⁶ Elle avait lieu à pied au début et par beau temps, en carrosse par la suite et par mauvais temps. A la fin de sa vie, Louis XIV, toujours aimant ses jardins, s'y rendait en chaise roulante. Les jardins étaient sa

⁵⁵ BOUCHENOT-DECHIN Patricia, *Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV*, collection des métiers de Versailles, 2011, page 122.

⁵⁶ BOUCHENOT-DECHIN Patricia, *Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV*, collection des métiers de Versailles, 2011, page 120.

fierté et lors de ses promenades, il les montrait à ses visiteurs de marque comme nous avons pu déjà le dire précédemment. Mais être présent lors de la promenade du roi est aussi un moyen d'être vu et reconnu. La faveur royale est l'une des choses les plus importantes pour les courtisans. Elle est indispensable pour faire carrière à la cour. Ils doivent être les spectateurs et acteurs de la vie quotidienne du roi. Être invité à la promenade du roi est donc un signe que l'opinion interprète comme un privilège précieux sur lequel s'établit le crédit, l'honneur et la réputation d'un courtisan.⁵⁷ Louis XIV a donc su consolider un système en dogme qui assujettit les nobles autour de lui et qui les hiérarchise : c'est l'étiquette. La ponctualité qui régit les activités du roi est donc un aspect très utile pour que chacun sache où il doit se trouver afin d'accomplir son devoir. Le duc de Saint-Simon, mémorialiste de Versailles, dit au sujet du souverain qu' « avec un almanach et une montre, on pouvait, à trois cents lieues d'ici, dire ce qu'il faisait ». ⁵⁸ Les courtisans doivent alors se trouver là où le roi se trouve, à n'importe quelle heure et par n'importe quel temps. Cet assujettissement des courtisans autour du roi lors des promenades se voit notamment avec l'usage de l'eau. En effet, comme nous avons pu le dire, les fontainiers refermaient les fontaines après le passage du roi dans un esprit d'économie. Par conséquent, les courtisans qui veulent voir jouer les fontaines sont obligés d'être proches du roi. Or, même pendant la promenade, les courtisans occupent une place hiérarchisée auprès de celui-ci. Ainsi, la nécessité d'obtenir sa faveur et donc de se rapprocher de lui est importante. L'eau est, par conséquent, un privilège réservé au roi et c'est un moyen pour lui de s'assurer de la présence immédiate à ses côtés d'un grand nombre de courtisans. L'eau et la promenade dans les jardins sont donc un attribut du monarque et un fondement de la société de cour. Se sont des faveurs qui sont minutieusement attribuées aux courtisans.⁵⁹ Parfois, la promenade a lieu le soir, à la nuit tombante. Elle remplace ainsi les divertissements prévus à ce moment de la journée. Le courtisan est donc en perpétuelle adaptation par rapport à la volonté du roi.

⁵⁷ CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *Le château de Versailles*, Edition complexe, 1993.

⁵⁸ <http://www.chateauversailles.fr>

⁵⁹ SOULLARD Eric, *Les eaux de Versailles sous Louis XIV*, Hypothèse, 1997, pages 105-112, consulté sur www.cairn.info/revue-hypothèses-1997-1-page-105.htm.



Source : <http://www.fr.wikipedia.org>

Louis XIV entouré des courtisans lors de la promenade devant le Bassin d'Apollon et le Parterre du Nord.

C) Un lieu de spectacles et de fêtes

- *La fête à Versailles*

Les jardins de Versailles vivent parfois la nuit comme ils vivent le jour. Chaque instant est idéal pour attirer les regards et les venues vers eux de manière à les faire découvrir sous tous les angles et points de vue possibles, qu'ils soient éclairés par la lumière du soleil ou de la lune. Peu après le commencement de cette œuvre, Louis XIV souhaite que ses actes deviennent publics et que chacun la découvre rapidement. Guy Chaussinand-Nogaret nous indique qu'« *il était maître du royaume, il voulait être le génie des féeries* »⁶⁰. En effet, même si la cour n'était pas encore installée à Versailles, il voulait tout de même posséder un certain contrôle sur elle. Le seul moyen était donc de l'éblouir et de la fidéliser par ses venues régulières aux fêtes de Versailles. Cela permettait de faire connaître et d'apprécier les lieux. Tous les moyens étaient bons pour créer une ambiance de fête. Le Roi Soleil célébrait ses maîtresses, ses victoires, ses conquêtes, honorait ses hôtes de marque. D'autant plus que Louis XIV est un roi des arts. Il aime beaucoup la danse, la musique, le théâtre, les carrousels mais aussi les ballets et opéras. C'est pourquoi Jean-Baptiste Lully et Molière occupent une place importante à Versailles. Ainsi, devant la cour rassemblée, les fêtes somptueuses où il se met en scène sont surtout des exercices de prestance et de séduction, mais aussi d'affirmation de sa richesse et de son pouvoir. Plus tard, les spectacles et fêtes sont aussi un moyen de rompre

⁶⁰ CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *Le château de Versailles*, Editions complexe, 1993.

la monotonie du quotidien du roi. Quelques heures de l'emploi du temps de ce dernier sont consacrées chaque jour aux plaisirs qu'il affectionne le plus. Dès 20 heures, c'est le temps de l'appartement où le roi propose aux courtisans de jouer, d'écouter de la musique... Mais parmi ces plaisirs, les fêtes occupent une place non négligeable. Néanmoins, l'étroitesse des appartements et l'absence d'une salle de spectacle empêchaient le bon déroulement de celles-ci.⁶¹ Les jardins sont alors l'endroit tout désigné pour les accueillir. L'art présent à Versailles génère ainsi l'invention de formes fantastiques dans les jardins et la création d'un monde nouveau et fabuleux.

- *Les fêtes nécessitent l'aménagement des jardins*

Les modifications apportées aux jardins étaient nécessaires pour pouvoir installer les décors grandioses prévus pour les spectacles et fêtes du royaume. La volonté d'éblouir, d'étonner et de surprendre le spectateur est constamment présente dans l'esprit de ceux qui conçoivent ces décors. Les jardins sont un lieu idéal pour accueillir ces instants car ils sont spacieux, disposent de salles quasiment identiques à celles du château et surtout, la pente fournit un dénivelé non négligeable pour installer la cour sur des gradins. Des joutes, des courses de dagues, des courses de têtes et des festins peuvent ainsi y être organisés. Par conséquent, ces fêtes donnent lieu à la venue de plusieurs milliers de personnes. Le nouvel aménagement des jardins passe alors par le dressage de palissades, d'arcades, l'apport de grands vases garnis ou fleuris, des scènes... Les jardins deviennent alors des théâtres d'illumination et de feux d'artifices. Ces fêtes somptueuses, par la grandeur de leur décor, sont considérées comme le laboratoire offrant, pour un soir, une nouvelle image des jardins. Ces décor de bois et de carton doré sont démolis dès le lendemain mais cette expérimentation de nouveaux effets artistiques à mi-chemin entre le théâtre, le jardin et l'architecture suscitent l'émergence de nouvelles idées chez André Le Nôtre.⁶² Ces décors fabuleux sont alors repris quelques mois plus tard, mais cette fois de manière définitive, dans le marbre, le bronze ou les compositions végétales. Les fêtes de Versailles sont alors des symboles incontournables de l'histoire de l'édification des jardins de Versailles. Ce sont d'ailleurs trois grandes fêtes que nous allons retenir et relater.

⁶¹ LEVRON Jacques, *La cour de Versailles aux XVIIème XVIIIème siècles*, 1996.

⁶² LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris 1995.

- *La fête des Plaisirs de l'Île Enchantée*

Cette fête est donnée à Versailles du 7 au 13-14 Mai 1664 en l'honneur d'Anne d'Autriche, la mère de Louis XIV, et de sa femme, la reine Marie-Thérèse. Certains disent qu'elle serait aussi destinée à la maîtresse du roi, Louise de La Vallière. C'est la première des grandes fêtes de Versailles qui donne à la cour l'occasion de découvrir les derniers aménagements des jardins. Les spectacles se succèdent jour après jour dans ceux-ci dont le décor est composé par Carlo Vignarani⁶³ et Charles Le Brun avec la mise en place de portiques en feuillage, d'architecture en toile peinte ou en carton doré, des salles fermées ou ouvertes sur le ciel et la perspective des allées. Cette fête voit aussi naître la première collaboration entre Lully et Molière, les maîtres de la comédie et du ballet. Le sujet est fourni par le duc de Saint-Aignan mais c'est Louis XIV qui est l'instigateur de ce spectacle grandiose qui attire plus de six cents personnes.⁶⁴ Ces six jours de fêtes établissent de manière définitive le mythe de Versailles comme lieu de réjouissance. Le thème de ces festivités porte sur l'histoire romanesque de la magicienne Alcine tenant prisonniers dans son palais Roger et ses chevaliers. Lors de la première journée, c'est le triomphe de la chevalerie. Les courtisans assistent au défilé équestre où le roi incarne Roger. Il est revêtu d'habits éblouissants recouverts d'or, d'argent et de pierreries. Il est suivi de ses chevaliers qui descendent l'Allée Royale accompagnés du char d'Apollon. Tous se dirigent vers le palais d'Alcine dressé sur le Rondeau, futur Bassin d'Apollon. Ce sont alors des carrousels et des courses de dagues qui sont organisés au rythme de la musique de Lully. Un énorme festin est organisé pour ragaillardir tous les acteurs et spectateurs. Certains disent même que « *la somptuosité de cette collation passait tout ce qu'on pourrait écrire, tant par l'abondance que par la délicatesse des choses qui y furent servies* ». Le deuxième jour est consacré à la galanterie et à la féerie. Il est rythmé par les comédies de Molière. Au soir venu, Louis XIV offre aux dames, sur la scène dressée dans l'Allée Royale, *La Princesse d'Elide*, comédie-ballet des deux artistes Molière et Lully. C'est la première fois dans le royaume que le théâtre et l'opéra ainsi que le comique et le romanesque sont associés. Ces jours de fêtes ne ressemblent donc en rien à ce qui a pu se faire avant. Quant au troisième jour, il est marqué par des spectacles, ballets et feux d'artifices. Il voit l'embrasement du palais d'Alcine. Les jours suivants, les festivités se poursuivent par des courses de chevaux, des loteries, la visite de la Ménagerie et des représentations théâtrales où Molière est à l'honneur : il donne pour la première fois le 12 mai sa pièce, *Le Tartuffe*, mais aussi *Les Fâcheux* et *Le Mariage Forcé*. La cour retourne ensuite à

⁶³ Originaire de Modène, il est depuis 1659 le grand metteur en scène des divertissements royaux où il a introduit machineries et décors italiens.

⁶⁴ CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *Le château de Versailles*, Editions complexe, 1993.

Fontainebleau puisqu'elle n'est pas encore installée à Versailles.⁶⁵ Mais ces festivités ont marqué leurs esprits. Le songe dans lequel ils étaient plongés prend fin, mais quatre ans plus tard il renaît.

- *Le Grand Divertissement Royal*

Ces festivités débutent à Versailles le 18 Juillet 1668. Elles interviennent après la gloire obtenue par la paix signée à Aix-la-Chapelle le 2 Mai 1668. Celle-ci permet le rattachement de plusieurs places flamandes à la France. Louis XIV les dédie à sa nouvelle maîtresse, Madame de Montespan. Il veut lui prouver sa magnificence à travers les fêtes prodigieuses qu'il donne à Versailles. Jean de La Fontaine affirme d'ailleurs « *qu'elles rendent les enchantements croyables* ». Se sont plus de mille cinq cents personnes qui y assistent. Cette fête est alors perçue comme la plus somptueuse organisée par le Roi Soleil. Elle surpasse celle de 1664 tant par la beauté que par le coût : la somme dépensée s'élève à cent dix-sept mille livres. Les jeux d'eau et de lumière atteignent la perfection et transportent les spectateurs dans un lieu céleste. Beaucoup dirent que la lumière du jour paraissait terne auprès de l'éblouissement provoqué par les feux d'artifices. Le roi fait appel aux plus grands artistes comme Molière et Lully à nouveau pour la comédie. Le maréchal de Bellefond s'occupe de la nourriture des festins ; Colbert fait construire et embellir les lieux destinés aux divertissements ; Vignarani fait sortir de terre un véritable théâtre enchanteur, et Le Vau construit une salle de bal. A leur tour, ces festivités révèlent la grandeur du roi et son don de féerie. La nature obéit à sa volonté et son palais « *parut véritablement le palais du Soleil* ». Son organisation se base sur celle de 1664 mais Louis XIV la veut tout de même différente. Elle est réalisée en été sur une seule date et sans thème particulier mais plutôt une multitude de thèmes agrémentés de fastes et de surprises. On retrouve la construction d'architectures temporaires dans les jardins ainsi que l'aménagement de salles de plein air aux croisements des allées. Des collations sont également dressées dans les bosquets, notamment celui de l'Etoile. De nouveaux agréments parent les jardins tels des cygnes et des jets d'eau qui égayent l'ancien Rondeau. Un amphithéâtre est aménagé à l'emplacement du futur Bassin de Saturne. Tapisseries de la couronne et feuillages se mêlent parmi les palissades. Une scène de trente-six pieds de large est édiflée, entourée de colonnes, de faux marbres et faux lapis alternés des statues de la Paix et de la Victoire. Elle est éclairée par des lustres de cristal, et la toile de fond reproduit la perspective de l'allée montant vers l'Orangerie. Tous les aspects des jardins sont donc utilisés pour magnifier les décors. Venu de Saint-Germain, le roi ouvre son

⁶⁵ <http://www.chateauversailles.fr>

divertissement par la visite du nouveau Bassin du Dragon. Les convives sont ensuite invités au festin du Bosquet de l'Etoile où les buffets croulent sous les fruits, la viande et des vases de liqueur. La cour se rend ensuite en carrosse et chaise à porteur au carrefour du futur Bassin de Saturne pour assister à la première représentation de *Georges Dandin* de Molière. Par la suite, la cour assiste à un nouveau festin, composé de cinq services de cinquante-six grands plats chacun, à l'emplacement du futur Bassin de Flore, dans une grande salle orthogonale en treillage dont le dôme est ouvert sur le ciel. S'y trouve un grand buffet orné de fontaines et vaisselle d'argent. S'ensuit un bal organisé au carrefour du futur Bassin de Cérès où une fois encore les jardins ont été modifiés afin d'éblouir les lieux. L'endroit est précédé d'une galerie de verdure fermée par une grotte de rocailles, de marbre et de porphyre réalisée par Le Vau. La fête se termine par un splendide feu d'artifice illuminant l'ensemble du parc et du château, ainsi que par le lancé de fusées dans le ciel inscrivant les chiffres du roi. Elle marque l'intérêt grandissant du roi pour Versailles et ses jardins. Et les jardins sont le théâtre idéal de ces festivités.⁶⁶

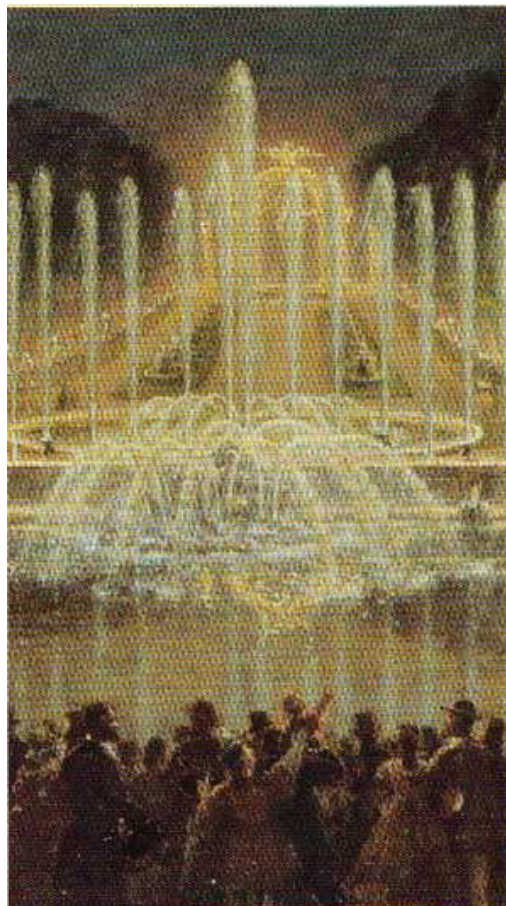
- 1674 : la dernière grande fête

Cette dernière fête a lieu tout l'été 1674 pour célébrer le retour du roi après la conquête de la Franche-Comté. Elle renforce un peu plus la puissance et la grandeur du roi, célébrée au sein des jardins de l'Olympe. C'est un symbole fort. La première journée du 4 juillet est consacrée à la poésie et à la musique. Une nouvelle fois, Lully triomphe avec son opéra et *Alceste*. Les jardins, notamment les bosquets, sont à nouveau l'objet d'un festin. Les 11 et 19 juillet, la fête est portée hors des jardins de Versailles, dans l'ancien Trianon et la Ménagerie. La grotte de Téthys devient aussi un lieu d'attraction car s'y joue *Le Malade Imaginaire* de Molière. Des promenades en gondole ont également lieu sur le Grand Canal. Le 28 juillet, c'est Lully qui est à l'honneur avec *Les fêtes de l'Amour et de Bacchus*. Elles sont suivies d'un souper puis d'un divertissement au fond de l'allée des Dragons, un feu d'artifices sur le Grand Canal et un nouveau festin dans la cour de marbre. Le 18 août a lieu la célébration dans les jardins « *des vertus héroïques du roi et sa sagesse quasi divine* ». Cela est suivi d'un festin au son des violons dans un bosquet entre l'Allée Royale et celle de Bacchus. Comme les autres jours, cette soirée s'achève par la représentation de *Iphigénie* de Racine près de l'Orangerie, un spectacle d'eau et de lumière sur le Grand Canal suivi d'un lancer de fusées. Enfin, le dernier jour d'août voit à nouveau l'apparition de spectacles nocturnes d'eau et de

⁶⁶ <http://www.chateauversailles.fr>

lumière sur le Canal pour clore les festivités.⁶⁷ Cette fête marque la fin des fêtes de jeunesse de Versailles. Elles se font beaucoup plus rares sous le règne de Madame de Maintenon et elles ne ressemblent en rien à celle évoquées ici.⁶⁸

Les fêtes qui sont organisées à Versailles marquent donc la puissance mais aussi la grandeur du Roi Soleil et de ces lieux. Leur magnificence est renforcée par la beauté et le jeu de surprise qu'offrent les jardins de Versailles aux spectateurs. La grandeur de ces événements est portée à son apogée par le talent de grands artistes tels que Lully et Molière qui mettent à disposition tout leur savoir. Ces jardins sont donc un lieu de plaisirs et de fêtes inégalées en Europe et portent Versailles au sommet des arts.



Source : LAMI Eugène, *Les Grandes Eaux illuminées au Bassin de Neptune à Versailles*, détail, 1864. Tiré de l'ouvrage de BARATON Alain, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011.

⁶⁷ CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *Le château de Versailles*, Editions complexe, 1993.

⁶⁸ LEVRON Jacques, *La cour de Versailles aux XVIIème XVIIIème siècles*, 1996.

Conclusion du chapitre 1er

Au terme de cette étude, on peut dire des jardins de Versailles qu'ils sont une source de découverte. Leur conception a attiré une multitude d'artistes, tant par la volonté du roi que pour leur volonté personnelle afin de participer à quelque chose qui n'avait jamais été réalisé avant. C'est ainsi qu'André Le Nôtre fut le centre de tant d'éloges de la part des plus grands. Il a fait des jardins une œuvre d'art connue et reconnue mais les jardins de Versailles ont aussi fait de lui un créateur estimé, doté d'une renommée internationale. La volonté du Roi Soleil de surpasser la splendeur des jardins de Vaux-le-Vicomte est donc exhaussée. Ce domaine végétal se pare de multiples fards, tant dans l'espace ouvert des parterres que dans celui clos des bosquets : mais aussi à travers une maîtrise parfaite des techniques de la perspective, de la symétrie et du jeu d'ombre et de lumière qui contribuent à apprivoiser la nature. La maîtrise des caractéristiques strictes du jardin à la française est largement visible en comparaison avec le jardin anglais, dont la conception est plus souple. Toutefois, la rigueur du style français participe à l'embellissement et à la grandeur de ces jardins grâce à une coexistence des matériaux qui s'intègrent parfaitement à l'ensemble. En effet, l'alternance des statuaires, des fontaines et jets d'eau, des métaux et de la verdure, contribue à un émerveillement continu du promeneur, surpris par une nouvelle découverte à chaque allée. Se mêle à tout cela une dimension mythologique et solaire qui tend à réchauffer l'ensemble et à le porter à une dimension supérieure : celle des jardins de l'Olympe, incarnation de la puissance du Roi Soleil. Cette volonté de grandeur est renforcée par l'image donnée aux jardins, les faisant passer en alternance de la nature à l'ordre puis de l'ordre à la nature. Ce jeu de succession met en scène une fertilité et fécondité croissante donnant une autre dimension aux jardins. Toutefois, ils sont également façonnés de telle sorte qu'ils assurent une continuité entre l'intérieur du château et son extérieur. Les jardins de Versailles sont considérés comme un prolongement de la cour où plaisirs et promenades sont les bienvenus. Louis XIV peut ainsi y appliquer les mêmes principes que dans les salons du château : faire respecter l'étiquette et éblouir les hôtes de marque. Les jardins ont donc été l'objet de toutes les passions, en particulier celle du roi, qui y consacra un ouvrage. Ils participèrent aussi de son intérêt pour les arts à travers de somptueuses fêtes. En outre, ce domaine végétal peut être qualifié d'espace de communication ouvert sur le monde comprenant un lieu d'échanges directs et indirects. Mais c'est aussi un lieu d'intimité et de confessions, dont les scènes sont observées de l'intérieur même des jardins ou des fenêtres du palais. Les jardins de Versailles jouent le rôle de transition entre le monde policé des salons et celui de la nature vierge.

Chapitre 2 : La dimension pédagogique des jardins français de Versailles

I- La place du sujet

A) Au sein des programmes du cycle 3

Le thème des jardins français de Versailles s'inscrit parfaitement dans les programmes de l'école primaire du cycle 3. D'après le Bulletin Officiel n°3 du 19 Juin 2008, on le retrouve dans le domaine de la culture humaniste et plus particulièrement au travers de la discipline de l'histoire des arts. Il est précisé que « *l'enseignement d'histoire des arts s'articule sur les six périodes historiques du programme d'histoire* ». La période qui nous intéresse donc ici correspond à celle des Temps modernes puisque nous traitons des jardins de Versailles à l'époque de Louis XIV, soit au XVIIème siècle. De plus, notre sujet s'inscrit dans l'un des grands domaines de cette discipline : « *les arts de l'espace : architecture, jardins, urbanisme* ». Le premier point d'étude évoqué pour cette période est le suivant : « *Une architecture royale (un château de la Loire, Versailles), une architecture militaire (une fortification), une place urbaine, un jardin à la française* ». C'est donc ce dernier aspect qui retient notre attention pour ce mémoire. Mais ce sujet peut également être traité à travers l'histoire et plus particulièrement à travers le thème de « *Louis XIV un monarque absolu* ». Intégrer une séance sur l'histoire des arts au sein d'une séquence d'histoire sur ce sujet est tout à fait plausible. Concernant le Socle Commun de connaissances et de compétences, la culture humaniste correspond à la compétence 5. Pour la fin du cycle 3, il est dit que l'élève devra être capable de :

- Pour l'histoire, « *identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures* ».
- Pour l'histoire de arts, « *distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture)* ».
- « *reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique* ».

Ici, on peut considérer que les termes « *architecture* » et « *œuvres visuelles* » correspondent aux jardins français étudiés dans ce mémoire. Par ailleurs, le Bulletin Officiel précise également que « *l'histoire des arts en relation avec les autres enseignements aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et l'espace* ». Cela signifie donc que l'étude de l'histoire des arts peut se faire de manière couplée avec les autres disciplines afin de produire de l'interdisciplinarité au sein de l'enseignement en classe. Le sujet des jardins français de Versailles peut totalement être étudié en interdisciplinarité à travers l'histoire, la géométrie, les sciences expérimentales et technologiques ainsi que les arts visuels.

B) Au sein d'une programmation

L'étude des jardins de Versailles peut se faire dans une classe de CM1 en lien avec le sujet « Louis XIV un monarque absolu ». En effet, il illustre une des connaissances à acquérir : « *Savoir pourquoi et comment le château de Versailles a été édifié à la gloire du roi et pour illustrer sa puissance* ». Il serait intégré à une séquence d'histoire dans le but de montrer la grandeur de Louis XIV et du château de Versailles au sein de ce siècle et dans toute l'Europe. Ce thème interviendrait après l'étude de la Renaissance, et notamment la Renaissance artistique dans le but de mieux comprendre l'impact artistique des jardins de Versailles sur la société du XVII^{ème} siècle, ainsi que les innovations qu'a connu ce siècle et qui ont rendu possible ce chef-d'œuvre. Le sujet d'étude qui arriverait après concernerait l'époque de la Révolution Française dans lequel il serait possible de voir la fin de l'apogée de la Monarchie Absolue mise en place par Louis XIV et donc l'impact que cela a pu avoir sur les symboles qui l'illustraient et notamment les jardins français de Versailles qui prennent une autre dimension dans ce contexte. La programmation qui pourrait être établie sur l'année du CM1 serait la suivante :

- Période 1 : La christianisation du monde gallo-romain ; La naissance et le développement du royaume de France.
- Période 2 : Le rôle de l'Eglise ; Conflits et échanges en Méditerranée.
- Période 3 : La Guerre de Cent Ans ; Les premiers empires coloniaux, traite des Noirs et esclavage.
- Période 4 : La Renaissance : les arts, Catholiques et Protestants ; **Louis XIV, un monarque absolu.**

- Période 5 : La Révolution française : l'aspiration à la liberté et à l'égalité ; La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine : les colonies, l'émigration.

Cette programmation est proposée par le Ministère de l'Education en Janvier 2012 sur le site www.eduscol.education.fr/prog.

C) Présentation d'une séquence

Le sujet des jardins de Versailles peut être traité en tant que sujet d'Histoire des arts au sein d'une séquence d'histoire. En effet, la séquence portera sur le thème « Louis XIV, un monarque absolu » et traitera de différents aspects de cette période incluant les arts de l'espace à travers les jardins. Les objectifs principaux de cette séquence sont :

- Savoir de quelle manière l'autorité royale se renforce et comment la France est gouvernée et administrée par Louis XIV.
- Savoir pourquoi et comment le château de Versailles et ses jardins ont été édifié à la gloire du roi et pour illustrer sa puissance.
- Etre capable de dégager à partir de documents de nature différente les principales caractéristiques de la société de l'Ancien régime.

En voici son déroulement :

<u>Séquence : Louis XIV, un monarque absolu</u>		
<u>Séances</u>	<u>Discipline / Objectifs</u>	<u>Déroulement</u>
<p><u>Séance 1</u> : La monarchie absolue sous Louis XIV</p> <p>60 minutes</p>	<p>Histoire</p> <p>-Savoir caractériser cette période : l'affirmation de la Monarchie Absolue de Droit Divin.</p> <p>-Connaître la définition de royauté et Monarchie Absolue.</p>	<p>• <u>Phase de découverte</u> :</p> <p>Représentations initiales des élèves : Que savez-vous de la royauté et de Louis XIV ? (individuel)</p> <p>Afficher le tableau de Louis XIV en costume de sacre. (collectif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse - Explication des symboles

	<p>-Connaître la façon dont Louis XIV arrive au pouvoir et comment il installe la Monarchie Absolue.</p> <p>-Repérer des informations dans différents supports.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Schéma à légender • <u>Phase de recherche :</u> (individuel) <ul style="list-style-type: none"> - Répondre à deux questions sur le court texte « Monarchie absolue de droit divin » de Louis XIV. - Mise en commun - Répondre à deux questions sur le tableau « Le roi tenant un conseil » - Mise en commun • <u>Phase d'explication</u> collective sur les débuts de Louis XIV et son arrivée au pouvoir. • <u>Trace écrite :</u> remplir un texte à trou (collectif).
<p><u>Séance 2</u> : Louis XIV et Versailles</p> <p>60 minutes</p>	<p><u>Histoire/Histoire des arts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le personnage de Louis XIV (gloire, puissance). - Savoir comment Louis XIV organise la vie au château de Versailles et quel rôle y jouent les 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rappel de la séance précédente.</u> • <u>Phase de découverte :</u> Que savez-vous du château de Versailles et du Roi Soleil ? • <u>Phase de recherche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture et compréhension d'un petit texte sur le Château de Versailles. (individuel) - Mise en commun

	<p>courtisans.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des connaissances sur l'architecture et la décoration du château de Versailles. - Repérer des informations dans différents supports. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comparaison entre un château du Moyen Age et Versailles. (collectif) • <u>Phase de structuration des connaissances :</u> (groupe de 2) <ul style="list-style-type: none"> - Image de la Galerie des Glaces (usages, notion de puissance du Roi Soleil, présences de nombreux artistes) - Mise en commun - Retour sur les représentations initiales à propos de l'appellation « Roi Soleil ». (individuel) • <u>Phase de recherche :</u> (collectif) <ul style="list-style-type: none"> - Lecture et compréhension d'un court texte sur les courtisans - Discussion orale • <u>Trace écrite :</u> texte à trou + image. (collectif)
--	--	---

<p><u>Séance 3</u> : Les jardins français de Versailles</p> <p>60 minutes</p>	<p>Histoire des arts</p> <p>-Découvrir et étudier une œuvre du patrimoine national dans le domaine des arts de l'espace.</p> <p>-Donner un avant-goût de ce que représentent les jardins de Versailles.</p> <p>-Repérer des informations dans différents supports.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rappel de la séance précédente</u> • <u>Phase de découverte</u> : (collectif) Etude du plan des jardins de Versailles. • <u>Phase de recherche</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une description à partir de photos des jardins de Versailles. Description visuelle puis recherche sur internet. (6 grps) - Mise en commun : présentation de sa photo. • <u>Phase de structuration des connaissances</u> : (débat collectif) - Discussion/questionnement • <u>Trace écrite</u> : (collectif) <ul style="list-style-type: none"> - Etablie avec les élèves - Fiche technique sur les jardins de Versailles
<p><u>Séance 4</u> : La société sous Louis XIV</p> <p>60 minutes</p>	<p>Histoire</p> <p>-Savoir caractériser cette période : Monarchie Absolue.</p> <p>-Prendre conscience de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Rappel de la séance précédente</u> • <u>Phase de découverte</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Comparaison de deux tableaux : « Le Mendiant » de Jan Miel et « Le thé à l'anglaise » de

	<p>l'inégalité entre la noblesse et le peuple.</p> <p>-Repérer des informations dans différents supports.</p>	<p>Michel Barthélémy Olivier. (classe séparée en 2 dont 4 groupes de chaque)</p> <p>- Mise en commun et confrontation</p> <p>• <u>Phase de recherche :</u> Court texte « La misère du peuple » de Fénelon.</p> <p>- Lecture et compréhension (individuel)</p> <p>- Mise en commun</p> <p>• <u>Phase de structuration des connaissances :</u> Associer des personnages au bon ordre social grâce à leurs caractéristiques.</p> <p>• <u>Trace écrite :</u> tableau récapitulatif.</p>
<p><u>Séance 5</u> : Evaluation</p> <p>30-45 minutes</p>	<p>Histoire / Histoire des arts</p> <p>-Vérifier les acquis des élèves.</p>	<p>• Compléter le schéma de Louis XIV en costume de sacre.</p> <p>• Questionnement</p> <p>• Relier les bons personnages au bon ordre social. Donner une définition de chacun.</p>

<p><u>Séance 6</u> : Visite des jardins de Versailles</p>	<p>- Découvrir un lieu historique</p> <p>- Réinvestir les acquis de la séquence, notamment de la séance 3.</p> <p>- Effectuer un jeu de piste pour se repérer dans les jardins.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Départ de l'école en car. • Arrivée sur les lieux. • Division de la classe en petit groupe avec chacun un accompagnateur. • Explication des consignes du jeu de piste. • Réalisation du jeu dans le but de se repérer dans les jardins.
--	---	---

D) Une séance sur les jardins de Versailles

La séance qui nous concerne ici correspond à la séance 3 de notre séquence. Elle intervient après l'étude de la monarchie absolue sous Louis XIV et de Versailles dans le but de mieux comprendre l'importance du rôle que jouent les jardins à cette époque. Les objectifs sont :

- Découvrir et étudier une œuvre du patrimoine national dans le domaine des arts de l'espace.
- Donner un avant-goût de ce que représentent les jardins de Versailles.
- Repérer et dégager des informations dans différents supports (photos, plan, texte).

A propos des compétences, l'élève sera capable de :

- S'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis.
- Lire seul des textes du patrimoine adapté à son âge.
- Dégager le thème d'un texte.
- Utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte.
- Identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures.
- Lire et utiliser différents langages : plan, iconographie.

La séance débute par une phase de rappel collectif de la séance précédente d'une durée d'environ 2-3 minutes. L'enseignant pose une question aux élèves en rapport avec le sujet évoqué lors de la dernière séance : « Que représente le château de Versailles pour Louis XIV ? ». Il attend des élèves une participation massive et une réponse évoquant la puissance et la gloire du roi. C'est l'enseignant qui donne la parole et essaie d'interroger des élèves qui ne lèveront pas forcément la main dans le but de les intégrer directement à la séance.

Cette première étape se poursuit par une phase de découverte qui se déroule en collectif pendant environ quinze minutes. Un plan des jardins est projeté au tableau. Le choix du plan vient du fait qu'il permet une vue d'ensemble et synthétisée des jardins. Cela permet d'aborder la notion de bosquets et parterres. Mais aussi leur disposition au sein des jardins. L'enseignant pose plusieurs questions comme :

- Quelles sont les couleurs dominantes ? A quoi cela vous fait-il penser ? Est-ce pareil quand vous vous promenez dans la forêt par exemple ?
→ Le vert et le bleu ; la nature ; désordre de la nature en forêt alors que dans ces jardins elle est ordonnée.
- A quoi correspondent les numéros ? Pourquoi certains sont bleus et d'autres rouges ? Où les retrouve-t-on ?
→ Ils désignent le nom des différents endroits ; les bleus correspondent aux parterres et bassins (espace ouvert) tandis que les rouges désignent les bosquets (espace clos); les bleus sont au pied du château et dans l'axe central tandis que les rouges sont répartis de part et d'autre de cet axe => notion de symétrie.
- En plus de la verdure et de l'eau, quel élément retrouve-t-on dans les jardins (surtout dans les bosquets) ?
→ Les statues.

Les réponses à ces questions se font à l'oral. L'enseignant essaie de faire participer l'ensemble des élèves en distribuant la parole. On attend d'eux, ici, qu'ils observent le plan qui leur est proposé et qu'ils utilisent leurs connaissances sur le sujet et/ou leur réflexion.

Intervient ensuite une phase de recherche d'une durée de vingt minutes. Il s'agit ici d'organiser la classe en groupe et de distribuer à chacun une photo des jardins de Versailles abordant des vues et aspects différents. Le choix se porte donc sur le bassin d'Apollon, le bassin de Latone, le bassin de Neptune, le bassin du Dragon, le bosquet de l'Encelade et le bosquet de l'Arc de Triomphe. Ce choix est fait de manière à montrer la magnificence et la richesse des jardins de Versailles aux élèves. Mais il intervient aussi dans la continuité de la phase de découverte pour montrer que ces jardins se partagent entre espaces ouverts et

espaces clos. On attend donc des élèves qu'ils décrivent ce qu'ils voient sur les photographies (scène, personnages, lieu, matériaux, usage...), qu'ils apportent leurs connaissances s'ils en ont et qu'ils essaient d'établir des conclusions. Cette première étape visuelle sera complétée par une recherche internet sur des sites déjà prédéfinis par l'enseignant. Au bout de ces vingt minutes, l'enseignant met en place une mise en commun collective. Chaque groupe décrit ce qu'il a vu sur sa photographie et obtenu de sa recherche au reste de la classe. A la fin de cette mise en commun, l'enseignant peut apporter quelques précisions sur ce qui caractérise le jardin à la française.



Bassin d'Apollon



Bassin de Latone



Bassin de Neptune



Bosquet de l'Arc de Triomphe



Bosquet de l'Encelade



Bassin du Dragon

Les sites prédéfinis :

- <http://www.chateauversailles.fr/decouvrir-domaine/jardins/la-nature-discipline/les-bassins>
- <http://www.chateauversailles.fr/decouvrir-domaine/jardins/la-nature-discipline/les-bosquets/les-bosquets/les-bosquets-1>
- <http://www.chateauversailles.fr/decouvrir-domaine/jardins/la-nature-discipline/les-bosquets/les-bosquets/les-bosquets-2>
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Bassin_d%27Apollon
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Bassin_de_Latone
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Bassin_de_Neptune
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Bassin_du_Dragon
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Bosquet_de_1%27Encelade
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Bosquet_de_1%27Arc-de-Triomphe

Intervient ensuite une phase de structuration des connaissances d'une dizaine de minutes qui s'organise à la manière d'une discussion autour d'un questionnement collectif :

- Est-ce que ces jardins correspondent à nos jardins ? Pourquoi ?
- A votre avis, pourquoi Louis XIV les a aménagés ainsi ?

→ Pour impressionner les courtisans, ses invités. Pour montrer sa puissance, ajouter à sa gloire. Les jardins illustrent la magnificence du roi.

Pour finir cette séance, une trace écrite est nécessaire pour fixer les connaissances des élèves. L'enseignant demande à chacun de rédiger deux phrases de ce qu'ils ont retenus à propos des jardins de Versailles. Puis, chacun leur tour, les élèves lisent leurs phrases au reste de la classe et ensemble ils déterminent la trace écrite à retenir que l'enseignant rédige au tableau. Les élèves doivent ensuite la recopier dans leur cahier correspondant. L'enseignant distribue ensuite une fiche technique sur les jardins de Versailles. Cette fiche serait identique à toutes celles distribuées concernant les différents thèmes de l'histoire des arts. Elle permet de synthétiser le sujet étudié en apportant un condensé d'informations sur l'œuvre étudiée et des illustrations.

II- L'analyse d'une séance

A) L'analyse par rapport aux objectifs initiaux

J'ai pu mener la séance 3 sur les jardins de Versailles lors de mon stage en responsabilité dans l'école élémentaire Du Lac à Maigné, dans une classe de CE1-CM1. Le premier problème qui s'est posé a été que je disposais également d'un cycle 2 dans ma classe,

et seulement de neuf élèves en cycle 3. J'ai donc pris la décision de mener cette séance pour l'ensemble de la classe puisque la majorité se déroulait en groupe. Ainsi, les CM1 pouvaient exercer un tutorat vis-à-vis des CE1 afin de les aider à mieux comprendre cette notion, chose qui s'est très bien déroulée. Toutefois, le temps imparti aux arts visuels et donc à l'histoire des arts le jeudi n'était que de vingt minutes à une demi-heure. Par conséquent, le second problème qui s'est posé a été de diviser ma séance sur plusieurs jeudis. La phase de découverte et la première partie de la phase de recherche se sont déroulées le premier jeudi de l'expérimentation. La seconde partie de la phase de recherche sur les ordinateurs ainsi que l'exposition à la classe se sont déroulées le deuxième jeudi. Enfin, la phase de structuration des connaissances et la trace écrite se sont déroulées le troisième jeudi.

Les objectifs généraux de cette séance consistaient à faire découvrir et étudier une œuvre du patrimoine national dans le domaine des arts de l'espace, donner un avant-goût de ce que représentent les jardins de Versailles et de repérer des informations dans différents supports. Chaque phase disposait de sous-objectifs. Les objectifs de la phase de découverte étaient de découvrir un nouveau lieu à travers un plan, de se rendre compte de la grandeur des jardins, de s'apercevoir qu'il y avait différents espaces et éléments (statues, parterres, bosquets), et enfin, de voir qu'il y avait une symétrie qui s'imposait. Concernant la phase de recherche, il fallait être capable de décrire une photographie, rechercher des informations sur internet pour enrichir sa description et présenter son exposé à la classe de manière claire et attractive. Pour la phase de structuration des connaissances, il s'agissait de débattre, échanger, donner son avis, mais aussi être capable d'établir la grandeur et l'aspect unique des jardins. Enfin, pour la trace écrite, les élèves devaient être capable de se remémorer individuellement ce qui avait été fait et de construire la trace écrite avec l'enseignant.

Lors de la première séance, les élèves étaient tout de suite intéressés grâce au fait de travailler selon un dispositif nouveau et d'exercer un tutorat mais aussi curieux de comprendre ce qui était projeté sur transparent. Chaque groupe de quatre était réparti dans la classe et comprenait au moins un CM1. Collectivement, nous avons découvert le plan des jardins de Versailles puis j'ai orienté cette découverte par des questions orales (*cf* fiche de préparation). Les groupes devaient se consulter avant de répondre. Les objectifs de cette phase ont été atteints puisque nous sommes parvenus à établir qu'il s'agissait du jardin de Versailles, qu'il était composé en majorité d'eau et de végétation. Que ce jardin ressemblait davantage à un « jardin de décoration » et qu'il était complètement différent des jardins de nos maisons. Les

élèves ont également repéré le château sur le plan qui semblait « petit », ce qui montrait que les jardins étaient immenses. Il a aussi été dit que ce jardin était structuré par de nombreuses lignes, que si on pliait le plan d'après le grand axe, la majorité des parties du jardin se superposait. Ainsi, la notion de symétrie était abordée. Enfin, les statues ont été identifiées ainsi qu'une partie ouverte et une partie qui « ressemblait à un labyrinthe » : les bosquets. Toutefois, même si ces nombreuses réponses ont été données, je me suis aperçue que le choix de ce dispositif de groupe et la forme de l'exercice ne correspondait pas. En effet, seuls quelques élèves participaient et répondaient aux questions. Même si le groupe devait se consulter avant de répondre, cela a vite été délaissé et certains élèves se sont mis en retrait. Peut-être aurait-il fallu que les élèves répondent par écrit à ces questions, sous forme de questionnaire par groupe, et qu'une mise en commun soit effectuée dans le but de conserver une trace écrite de ce que l'on venait de faire et sur laquelle on aurait pu se référer lors des séances suivantes. En outre, les questions posées oralement étaient parfois trop vagues comme celle concernant la disposition des numéros sur le plan et leur signification. J'ai donc dû largement guider les élèves dans leur réflexion pour parvenir à une réponse. Ensuite, aborder les statues a permis de faire la transition avec la phase de recherche, ce qui permettait une certaine cohésion au sein des différentes étapes de la séance. Une photographie d'un lieu précis des jardins a été distribuée à chaque groupe. Une description visuelle devait être faite. Initialement, la description devait porter sur la scène représentée, les personnages présents, le lieu, les matériaux utilisés et l'usage. Mais à la fin de la séance, en relevant la description par groupe, je me suis aperçue que cela ne correspondait pas tout à fait aux attentes. Les descriptions étaient plutôt sommaires. Je pense que, d'une part, la consigne que j'ai donnée n'était pas assez claire puisque je n'ai pas précisé que j'attendais tous ces aspects. D'autre part, mes attentes étaient trop ambitieuses étant donné que nous étions à la première séance et que tous n'avaient pas forcément une connaissance des jardins de Versailles. D'autant plus que les groupes étaient composés en majorité de CE1, ce qui rendait la tâche plus difficile. Néanmoins, cela donnait davantage de sens à la recherche sur ordinateur qui intervenait à la séance suivante.

Cette deuxième séance consistait donc à approfondir sa description d'un lieu des jardins de Versailles à l'aide du site Internet du château de Versailles et de Wikipédia. J'ai fait le choix de ces deux sites parce qu'ils disposaient des informations nécessaires à cet exercice. Cela me permettait aussi de contrôler l'accès des élèves à Internet puisqu'ils ne pouvaient accéder à ces sites qu'en ouvrant le fichier Word établi et en cliquant sur le lien

hypertexte qui les menait directement sur la page voulue. La séance a donc débuté par un rappel de ce qui avait été fait la semaine précédente. J'ai pu m'apercevoir que les élèves se souvenaient des éléments essentiels qui avaient été abordés. Cela permettait donc de repartir aisément dans la description de la photographie. Avant d'aller dans la salle informatique, les règles à respecter ont été annoncées, notamment celles concernant l'accès à Internet dans le but d'éviter tout égarement et de limiter les dangers d'Internet (pages et images de publicité non désirées) à l'égard des élèves. Puis chaque groupe a reçu sa photographie ainsi que la description qu'ils en avaient faite. Une fois sur les ordinateurs, ils devaient repérer les deux liens qui correspondaient à l'endroit qu'ils possédaient puis se lancer dans la recherche. La consigne était : « *Vous devez trouver des informations dans ces pages pour enrichir la description que vous avez déjà faite. Vous devrez ensuite la présenter à la classe* ». Une fois le temps imparti sur les ordinateurs écoulé, tous les groupes sont retournés dans la classe. Chacun leur tour, ils sont passés devant les autres pour faire part de leur recherche. Après chaque exposé, j'apportais des informations nécessaires si elles n'avaient pas été dites ou pour raconter l'histoire du lieu. A la fin de cette séance, je me suis aperçue que les deux objectifs visés étaient en partie atteints mais pas dans leur totalité. En effet, la recherche d'informations sur internet pour enrichir sa description a bien été réalisée mais la mise au travail a été compliquée puisque la première consigne a été donnée une fois que les groupes étaient installés devant les ordinateurs. Or, en passant de groupe en groupe, je me suis aperçue que certains n'avaient pas entendu (pour ceux qui étaient les plus éloignés) ou n'avaient pas écoutés (pour ceux qui étaient trop obnubilés par les ordinateurs). J'ai donc dû redonner la consigne groupe par groupe. Une consigne donnée en classe avec l'attention des élèves aurait été préférable. De plus, il y avait six groupes et six ordinateurs. Les élèves étaient donc quatre par ordinateurs donc tous n'ont pas pu participer activement. Mais ceci est un facteur que l'on ne peut pas modifier. Néanmoins, les liens hypertextes sur le fichier Word ont permis aux élèves de ne pas s'éparpiller et d'accéder rapidement aux informations. Ils n'ont donc pas perdu de temps à rechercher le site, la bonne page correspondante au lieu qu'ils avaient. Du fait du peu de temps que nous avons, ça leur a permis de se mettre au travail sans attendre en dépit du flottement concernant la compréhension de la consigne. Le deuxième objectif était de présenter sa description au groupe classe de manière claire et attractive. Cet objectif a été en partie atteint puisque tous ont présenté quelque chose. Or, lors de cette présentation, je me suis aperçue que les élèves avaient recopié des phrases entières trouvées sur les sites Internet et qu'ils en faisaient la lecture. L'exposé était clair mais pas attractif. Je pense donc que la consigne pour la recherche sur Internet aurait dû être plus claire et exprimer le fait qu'il ne

fallait pas recopier des phrases entières mais repérer des informations intéressantes et de faire ses propres phrases avec. Quant à l'exposé oral, un petit temps de concertation au sein du groupe aurait pu être judicieux avant le passage devant la classe. Mon objectif pour cette présentation était sans doute trop ambitieux étant donné que les groupes étaient composés de CE1 n'ayant pas la même aisance d'expression que les CM1. Toutefois, les groupes ont su s'organiser avec un ou deux rapporteurs et une personne qui montrait la photographie du lieu. Quant à la classe, elle a été attentive tout au long des exposés. Cependant, et après réflexion sur cette phase, une affiche comprenant les différentes photographies et un court résumé des descriptions pour chacune aurait pu être réalisée et affichée en mémoire de la classe dans le but de fixer les connaissances acquises et que les élèves puissent se référer à leurs travaux.

Enfin, la troisième séance était consacrée à la phase de structuration des connaissances, soit le débat sur les jardins de Versailles ; ainsi qu'à la rédaction de la trace écrite pour clôturer cette séance. Or, aucun des objectifs n'a été atteint pour cette dernière phase. Du fait que la séance ait été coupée en trois, cette dernière phase a perdu de son sens. En effet, la séance redémarrait sur le débat, or cela faisait une semaine que nous avions parlé des jardins de Versailles donc le débat n'est pas parvenu à se mettre en place. J'ai donc procédé autrement en demandant quelles étaient les particularités des jardins de Versailles et en cherchant à interroger les élèves que j'avais le moins entendu lors de ces séances. Ces derniers sont parvenus à donner des réponses correctes mais assez imprécises. J'ai donc demandé à d'autres élèves de les compléter dans le but de faire participer un maximum de monde à cet échange. Ainsi, l'objectif de débattre n'était pas atteint mais celui d'échanger et de donner son avis l'était en partie. Concernant la rédaction de la trace écrite, j'ai fait le choix de ne pas la faire écrire par les élèves puisque la majorité de la classe était représentée par des CE1. J'ai donc opté pour une petite fiche technique des jardins de Versailles et récapitulative que nous avons lu ensemble. Néanmoins, si c'était à refaire, je supprimerais cette fiche. Elle a été donnée ici car c'était la seule trace écrite de la séance. Mais si, lors des phases précédentes, des traces écrites avaient été réalisées, alors celle-ci n'aurait été d'aucune utilité.

B) L'intervention de l'enseignant

Concernant mon intervention au cours de cette séance, plusieurs points sont à mentionner. Tout d'abord, plusieurs choses ont bien fonctionnées. En effet, le fait de créer des groupes mixtes, CE1-CM1, a permis à la classe de s'intéresser au sujet étudié et de créer une certaine cohésion au sein du groupe classe puisqu'ils n'avaient pas l'habitude de ce mode de fonctionnement. Cela permettait aux CE1 d'être tutorés par les CM1 et me permettait à moi-même de me consacrer à la classe entière. De plus, le choix de projeter le plan des jardins sur transparent m'a permis d'attirer l'attention de tous et de créer un échange de questions/réponses au sein de la classe où tout le monde était concerné par le même support. Cela rendait mon intervention auprès des élèves plus judicieuses et lui donnait plus de sens. Le fait, également, de me mettre en retrait lors des phases d'autonomie de recherche m'a permis de les observer et de voir comment ils fonctionnaient en groupe. Ainsi, je pouvais repérer ceux qui participaient le moins lors de ces phases et je pouvais les solliciter davantage lors des temps en collectif. Enfin, mon intervention après chaque exposé pour apporter des précisions sur les lieux des jardins a bien fonctionnée puisque c'était des connaissances nouvelles dont les élèves étaient avides. Ils étaient donc très attentifs et demandaient davantage de précisions. Par conséquent, le choix de la gestion de classe dans son ensemble a été appréciée (groupe, groupe classe, salle des ordinateurs) puisqu'elle rendait la séance attractive.

Toutefois, certains aspects restent à améliorer. En effet, certaines phases de la séance manquaient de rythme notamment la phase de découverte où le choix du questionnement oral n'était pas judicieux ou encore la phase de trace écrite qui demande à être plus réfléchi. Par conséquent, j'en venais à trop guider les élèves par mes questions. Ce point est donc à améliorer en donnant l'occasion aux élèves de plus réfléchir par eux-mêmes. Ma gestion de temps, dans ce contexte d'une séance coupée en trois, reste aussi à revoir. De même que le temps initialement prévu pour la séance. Mon estimation pour certaines phases a été un peu ambitieuse. J'en venais donc parfois à presser les élèves de terminer leur travail pour pouvoir être dans les temps. Or, prendre le temps de faire les choses semble nécessaire, surtout dans le cas de la découverte d'une nouvelle notion. De plus, la construction et la passation de consignes devront être plus claires pour que les élèves les comprennent plus rapidement. Il faudrait que je prenne le temps d'obtenir l'attention de tous pour les donner clairement et précisément dans le but que la mise au travail se fasse plus rapidement et plus efficacement.

Enfin, comme il a été dit plus haut, la phase de trace écrite en fin de séance est à améliorer dans sa mise en place et son fonctionnement. Je devrais préciser aux élèves ce que j'attends d'eux pour que cette étape soit efficace et porteuse de sens.

Pour finir, je me suis aperçue de certains oublis lors de l'analyse de la séance. En effet, la plupart du travail effectué par les élèves (découverte du plan des jardins, recherche sur différents lieux) est resté éphémère puisqu'ils n'ont pas gardé de trace de ce qui avait été fait. Il aurait fallu que je mette en place des affiches en mémoire de la classe pour garder une trace écrite, ou alors que je désigne un ou deux rapporteurs de la classe pour prendre en note et mettre en forme ce qui avait été fait. De plus, après chaque exposé, je n'ai pas donné la parole aux élèves pour poser leurs questions au groupe qui présentait sa description ou demander des précisions. Or, c'est une phase qui me semble pourtant importante pour créer des échanges et débattre.

C) L'interdisciplinarité

Pour finir l'analyse de cette séance, il est possible de dire qu'elle peut être complétée à travers de l'interdisciplinarité. En effet, la symétrie des jardins peut être abordée en mathématiques à travers la symétrie axiale. Mais également en sciences technologiques où la thématique solaire des jardins peut être abordée de paire avec le thème du « mouvement de la Terre autour du Soleil » ou celui de « lumière et ombre » étudiés au cycle 3. La perspective peut être traitée en arts visuels tandis que la présence de multiples végétaux dans les jardins peut faire l'objet d'une étude sur le vivant et le cycle de développement en sciences expérimentales. Le thème des jardins de Versailles est donc un thème très riche qui peut être étudié sous différents angles. La séance proposée dans cette séquence pourra être également complétée par une visite des jardins de Versailles où un parcours des jardins sous forme de quizz pourra être organisé dans le but de rendre la visite attrayante pour des élèves de cycle 3.

Conclusion

En conclusion, il est possible d'affirmer que le sujet de ce mémoire peut tout à fait être étudié en classe. En effet, le thème des jardins français de Versailles est un thème qui attise la curiosité des élèves puisqu'il s'agit de quelque chose qui a été édifié des siècles auparavant et qui peut toujours être visité aujourd'hui. De plus, son étude se fait de manière attractive puisqu'on peut l'aborder à travers de nombreuses disciplines telle l'histoire des arts, l'histoire, les arts visuels, la géométrie et les sciences technologiques et expérimentales. Mais c'est aussi un thème qui se prête à l'organisation d'une visite sur les lieux. Cela donne alors du sens à ce qui est étudié en classe. Comme on a pu le constater également au cours de la séance, de nombreux supports peuvent être utilisés afin d'apporter différents points de vue : les transparents, les photographies, les sites internet ... La séance menée en classe a donc permis de s'apercevoir de la majorité de ces aspects, de même que l'analyse qui a suivie a permis d'en apporter d'autres et de prendre du recul pour s'apercevoir que certains aspects étaient à modifier ou compléter.

A l'issue de ce mémoire, il est possible de dire que de nombreux liens existent entre la partie historique et la partie pédagogique de cette étude. En effet, les recherches nécessaires pour établir la dimension historique m'ont apporté de nombreuses informations qui m'ont été d'une grande utilité pour construire ma séance sur les jardins de Versailles en lien avec les programmes établis pour le cycle 3.

Remerciements

Tout d'abord, pour m'avoir donné le goût de l'histoire et de la découverte en générale, je tiens à remercier l'ensemble de mes professeurs d'histoire du secondaire, qui m'ont tous encouragée, les uns après les autres, à poursuivre des études supérieures dans cette matière. Je remercie aussi l'ensemble des enseignants-chercheurs de l'université du Mans qui m'ont apporté tout ce que j'attendais en m'engageant dans cette licence. Ce fut trois années enrichissantes en termes d'apprentissage et de culture. Mais surtout, je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Bourquin qui a accepté de devenir mon directeur de mémoire pour la partie historique, qui m'a guidée dans ma recherche de sujet pour ce mémoire, qui a aussi suivi l'évolution de sa conception et a patiemment répondu à mes questions et interrogations. Je remercie également Monsieur Mulocher pour avoir aussi accepté de devenir mon directeur de mémoire pour la partie pédagogique, pour m'avoir conseillé sur la construction de la séquence sur Louis XIV et la séance sur les jardins de Versailles et pour m'avoir guidé pour l'analyse. De même que je remercie l'école Du Lac de Mansigné, et notamment Sarah Prioult, pour m'avoir permis d'expérimenter ce sujet dans sa classe.

Je tiens également à remercier Aline et Camille, mes amies qui me rappellent que sans plaisir on ne peut pas réaliser de telles tâches. Et parfois même, qui ont des idées brillantes à me proposer sur ce sujet qui m'accompagne depuis presque deux ans déjà. L'entraide dans de tels moments me semble la plus riche des ressources.

Enfin, je remercie ma famille qui me pousse et m'encourage dans cette voie professionnelle qui n'est pas toujours aisée. Sans eux, je ne serais sans doute pas en train de rédiger ces mots. Mais la persévérance est une vertu et je tâche de l'acquérir un peu plus chaque jour.

Bibliographie

Parmi les ouvrages énoncés ci-dessous, voici une première liste de ceux m'ayant apporté la majorité des informations concernant ce sujet :

Généralité :

- MELCHIOR-BONNET Christian, *Le journal de la France : apogée et déclin de la monarchie*, tome 4, 1986.

Sur Versailles et ses jardins :

- BARATON Alain, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011.
- BARIDON Michel, *Histoire des jardins de Versailles*, Acte Sud, 2003.
- BOUCHENOT-DECHIN Patricia, *Henry Dupuis, Jardinier de Louis XIV*, collection Les métiers de Versailles, 2011.
- CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *Le château de Versailles*, édition complexe, 1993.
- D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, édition du chêne, 1999.
- DA VINHA Mathieu, *Le Versailles de Louis XIV*, Perrin, 2009.
- FIGEAC Michel, *Château et vie quotidienne de la noblesse, de la Renaissance à la douceur des Lumières*, Armand Colin, 2006.
- LABLAUDE Pierre-André, *Les jardins de Versailles*, Scola, Paris 1995.
- LEVRON Jacques, *La cour de Versailles aux XVIIème-XVIIIème siècles*, 1996.
- SABATIER Gérard, *Versailles où la figure du roi*, 1999.
- SAULE Béatrix, *Visiter Versailles*, Artlys, 2008.
- SOULLARD Eric, *Les eaux de Versailles sous Louis XIV*, Hypothèse, 1997, pages 105-112, consulté sur www.cairn.info/revue-hypothèses-1997-1-page-105.htm.
- TIBERGHEN Frédéric, *Versailles : chantier de Louis XIV*, Perrin, Paris, 2006.

Biographie :

- CHALINE Olivier, *Louis XIV*, Flammarion, Paris, 2005.
- PETITFILS Jean-Christian, *Louis XIV*, Perrin, 2008.

Vaux-le-Vicomte :

- PEROUSE DE MONTCLOS J-M, *Vaux-le-Vicomte*, 1997.

Sites Internet :

- <http://www.chateauversailles.fr>
- <http://www.vaux-le-vicomte.com>
- <http://fr.wikipedia.org>

Sur le sujet des jardins de Versailles, d'autres ouvrages peuvent aussi être consultés. En voici quelques uns qui apparaissent dans la bibliographie des ouvrages que j'ai consultés.

Sur les jardins en général :

- BABELON J-P et CHAMBLAS-PLOTON M., *Jardins à la française*, Paris, 1999.
- DAUCHEZ Chantal, *Les jardins de Le Nôtre*, Paris, 1994.
- LAID Mark, *Jardins à la française. L'art et la nature*, Londres, 1992.
- MOSSE Monique et TEYSSOT Georges (dir.), *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, Paris, 1991.
- MOULIN J., Les jardins français de la Renaissance, dossier d'art, n°89, Août-Septembre, 2002.
- WEISS A-S, *Miroirs de l'infini : le jardin à la française et la métaphysique au XVIIème siècle*, Paris, 1992.

Sur les jardins de Versailles :

- HOOG Simone, *Les jardins de Versailles et de Trianon, d'André Le Nôtre à Richard Mique*, cat. exp. Versailles, Paris, 1992.
- HOOG Simone, *Le monde en ce jardin, rencontre dans les allées de Versailles*, MATIF, 1994.
- HOOG Simone, *Guide des jardins de Versailles*, Art Lys, 2000.
- HOOG Simone, Musée national du château de Versailles, catégorie les sculptures, Le musée, Paris, 1993.
- GARRIGUES D., *Jardins et jardiniers de Versailles au grand siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2001.
- LOBJEOIS Pascal et GIVRY Jacques de, *Versailles, les Grandes Eaux*, JDG, Publications, Paris, 2000.
- PINCAS S., ROCHER-GILOTTE M., *Versailles, un jardin à la française*, Paris, 1995.
- SPICA A-E, *Symboles et allégories dans les jardins du premier Versailles de Louis XIV, 1664-1683*, mémoire de maîtrise s.d. A. SCHNAPPER, Université de Paris IV, 1992.

Sur Versailles :

- PEROUSE DE MONTCLOS J-M., *Versailles*, Paris, 1991.
- SOLNON J-F., *Versailles*, Paris, 1997.

Sur Vaux-le-Vicomte :

- MOULIN Jacques, *Vaux-le-Vicomte, étude préalable à la restauration des parcs et des jardins*, bilan historique, Paris, 1995.

Sur le roi et ses contemporains :

- BEAUSSANT Philippe, *Les plaisirs de Versailles, théâtre et musique*, Paris, 1996.
- BEAUSSANT Philippe, *Louis XIV artiste*, Paris, 1999.
- BEAUSSANT Philippe, *Lully où le musicien du Soleil*, 1992.
- DU CREST S., *Des fêtes à Versailles, les divertissements de Louis XIV*, Paris, 1990.
- SAULE Béatrix, *Versailles triomphant, une journée de Louis XIV*, Paris, 1996.

Sur André Le Nôtre :

- BARIDON Michel, *Le style de Le Nôtre*, dossier de l'Art, n°89, 2002.
- CASTELLUCCIO Stéphane, *Les collections d'André Le Nôtre*, l'Estampille l'objet d'Art, Juillet-Août 2000.
- MARIAGE Thierry, *L'univers de Le Nôtre*, Bruxelles, 1990.
- ROSTAING Aurélia, *Les méthodes de travail d'André Le Nôtre*, communication à l'occasion du colloque internationale « Le Nôtre un illustre inconnu », Versailles-Chantilly, 2000.

Chronologie

Voici une chronologie pouvant relater l'histoire des jardins de Versailles, et de ses concepteurs, de leur création au début du XVII^{ème} siècle sous Louis XIII, jusqu'au début du XVIII^{ème} siècle à la mort d'André Le Nôtre et du roi. Cette chronologie est tirée de l'ouvrage de Patricia BOUCHENOT-DECHIN, *Henry Dupuis, Jardinier de Louis XIV*, collection Les métiers de Versailles, 2011.

Printemps 1627 : Plantation à Versailles du premier bosquet, dit « carré de Moufle ».

1631 : Annexion de quatorze arpents. Plantation d'un potager, d'un verger et d'un bosquet planté de houx qui subsistera jusque sous Louis XIV sous le nom de « Bois Vert ».

1633 : Installation de la première pompe « dans un des angles du parc vers l'étang » pour alimenter le jet d'eau du parterre.

1631-1636 : Mise en place des premiers parterres de broderies autour du château et premiers tracés des jardins par Jacques Boyceau et Jacques de Menours. Début de l'implantation des palissades autour des bosquets. Accroissement de la superficie par la construction d'un vaste réservoir en forme de pièce d'eau quadrilobée, appelée usuellement « le canal » entre 1633 et 1655, puis intitulée successivement « Rondeau », « bassin des Cygnes » avant de devenir « bassin d'Apollon ».

5 Septembre 1638 : Naissance à Saint-Germain de Louis XIV.

1639 : Réalisation à Versailles de la terrasse en « gresserie » et profond remaniement du parterre par Claude Mollet.

7 Juin 1654 : Sacre de Louis XIV à Reims.

1661 : Début du règne personnel de Louis XIV.

1662 : Premières dépenses de Louis XIV pour rénover Versailles (appartements et jardins). Les travaux sont confiés à Le Nôtre, Le Brun et Le Vau.

1663 : Construction de la première Orangerie et début de la Ménagerie par Le Vau. Aménagement du premier parterre du Midi. Creusement du futur bassin du Dragon. Elévation de la tour d'eau et aménagement de trois réservoirs de glaise au nord du château.

1664 : Aménagement du parterre du Nord dans sa forme actuelle.

1665 : Début de l'aménagement de la grotte de Thétis (jusqu'en 1668). Apparition des premières statues dans les jardins. Aménagement du « Rondeau » en « bassin d'Apollon » (1665-1671). Marin Trumel et Henry Dupuis dressent le parterre du côté de la pompe et la Grande Allée qui descend au Rondeau de Versailles.

1666 : Inauguration des premières « Grandes Eaux » à Versailles. Aménagement de l'Allée d'Eau (1666-1669). Construction et aménagement du Fer à Cheval, du bassin de Latone et des bassins des Lézards (1666-1673). Aménagement du Labyrinthe (1666-1674).

1667 : Elargissement de l'Allée Royale. Plantation de plusieurs pépinières.

1668 : Adoption du projet de Le Vau d'agrandir le château de Louis XIII en l'enchâssant dans une enveloppe de pierre. Aménagement du bosquet du Dauphin et du bosquet de la Girandole (aujourd'hui quinconce du Nord et du Midi). Construction de la Pyramide, des bassins des Couronnes et du bassin des Nymphes de Diane au parterre du nord. Creusement et aménagement du Grand Canal (1668-1670) sous la conduite d'Henry Dupuis.

1670 : Aménagement des jardins et création du Trianon de Porcelaine. Aménagement du bosquet des Marais (1670-1672).

1671 : Aménagement des bosquets du Nord : le Pavillon d'Eau et le Berceau d'Eau (1671-1672). Aménagement du Théâtre d'Eau (1671-1674). Aménagement de la Salle des Festins ou Salle du Conseil (1671-1674). Creusement et aménagement de l'Île Royale (1671-1674). Aménagement de la Montagne d'Eau ou Etoile (1671-1674). Creusement et aménagement du Parterre d'Eau et ses transformations successives (1671-1674-1684). Henry Dupuis conduit les alignements du Marais, du Théâtre d'Eau, de l'Amphithéâtre de la Salle des Festins, de l'Allée Royale, de l'Île Royale et des allées du grand parc. Allongement et élargissement du Grand Canal.

1672 : Construction des bassins des Saisons (1672-1677).

1675 : Le Roi achète la terre de Glatigny pour y installer un grand réservoir et un nouveau potager. Création du bosquet de l'Encelade (1675-1677). Création du bosquet de la Renommée.

1676 : Arrivée de Jules Hardouin-Mansart à Versailles. Projet de transformer le bosquet de la Renommée en bosquet des Dômes.

1677 : Transformation du Berceau d'Eau en bosquet des Trois Fontaines. Transformation du Pavillon d'Eau en bosquet de l'Arc de Triomphe.

1678 : Début des travaux de Jules Hardouin-Mansart à Versailles : remplacement de la terrasse sur les jardins par la Galerie des Glaces (1678-1684). Début de la construction de l'Aile du Midi (1678-1682) et de la seconde Orangerie (1678-1688) qui ont des répercussions sur l'aménagement des jardins. Conduite des travaux pour les fouilles de la nouvelle Orangerie ainsi que le transport des terres à la Pièce des Sapins en dessous du Dragon, futur bassin de Neptune (1678-1681). Creusement et aménagement de la pièce d'eau des Suisses (1678-1688). La Quintinie commence l'édification du nouveau potager à la place de « l'étang puant » (achevé en 1683).

1679 : Création du bosquet des Sources par André Le Nôtre (1679-1682).

1680 : Création par Le Nôtre de la Salle de Bal ou bosquet des Rocailles (1680-1683).

6 Mai 1682 : Installation de la cour à Versailles qui devient siège du gouvernement.

1684 : Transformation par Jules Hardouin-Mansart du bosquet des Sources, achevé depuis deux ans, en bosquet de la Colonnade (1684-1689). Début des travaux du Canal de l'Eure (1684-1690).

1685 : Destruction de la grotte Thétis, début de la construction de l'Aile du Nord.

1687 : Construction du Trianon de Marbre (1687-1688).

1689 : Louis XIV rédige la première version de la *Manière de monter les jardins de Versailles*.

1698 : Nouveaux jardins à la Ménagerie.

15 Septembre 1700 : Mort d'André Le Nôtre.

1715 : Mort de Louis XIV.

Annexes

Les grands hommes des jardins de Versailles :



Source : <http://fr.wikipedia.org>
Louis XIV en costume de sacre, Hyacinthe Rigaud.



Source : <http://fr.wikipedia.org>
André Le Nôtre, Carlo Maratta.

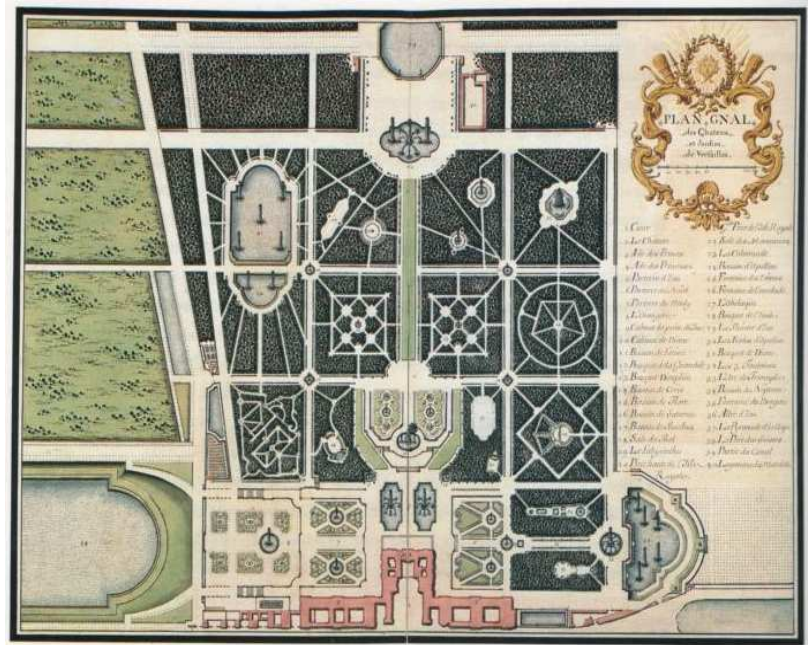


Source : <http://fr.wikipedia.org>
Jean-Baptiste Lully

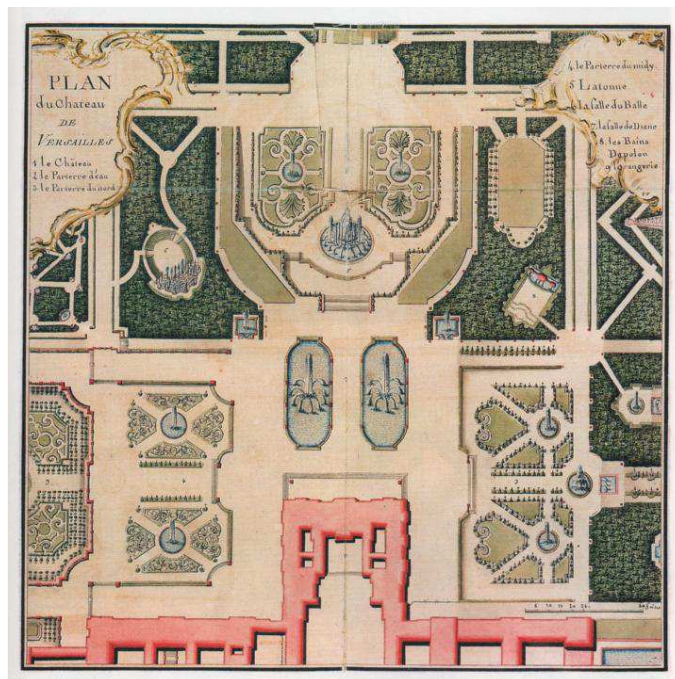


Source : <http://fr.wikipedia.org>
Molière par Pierre Mignard, 1658

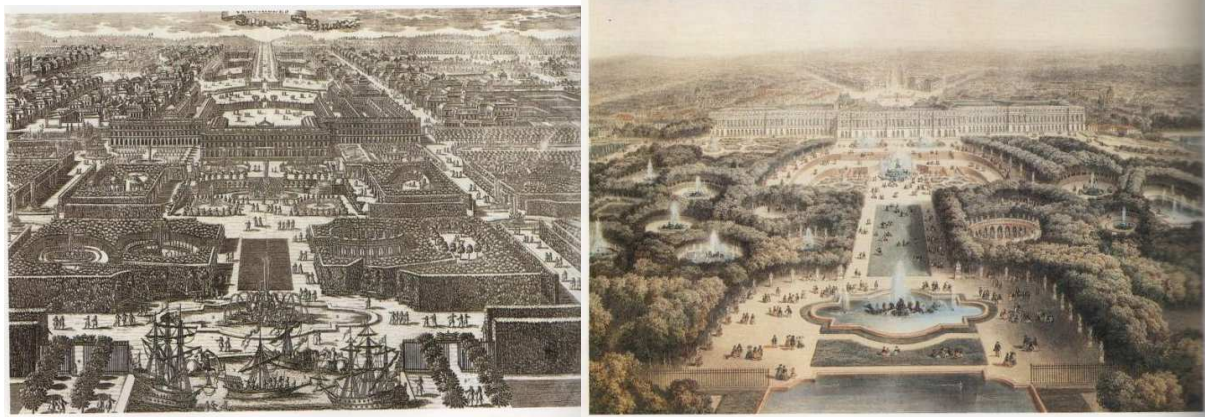
Différents plans et vues représentatifs des jardins de Versailles :



Source : D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, édition du chêne, 1999.
Plan général des jardins de Versailles

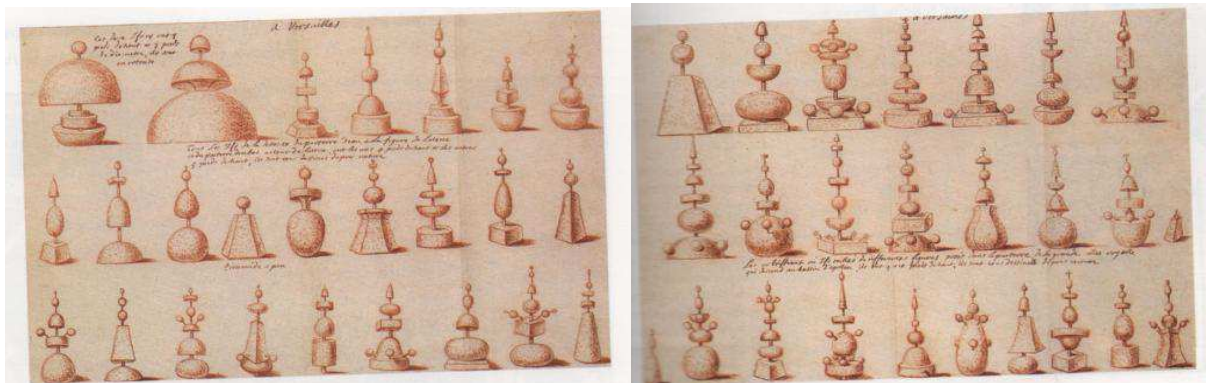


Source : D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, édition du chêne, 1999.
Plan de l'espace ouvert des jardins



Source : D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, édition du chêne, 1999.
Vues aériennes des jardins de Versailles

Quelques ornements des jardins :



Source : D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, édition du chêne, 1999.
L'art topiaire avec des modèles d'ifs taillés sur les rampes et le Parterre de Latone ainsi que des modèles d'arbustes taillés dans l'Allée Royale.



Source : D'ARCHIMBAUD Nicolas, *Versailles*, édition du chêne, 1999.
Vases d'ornement.



Source : <http://www.chateauversailles.fr>
Les vases du Soleil

Les parterres :



Source : <http://www.chateauversailles.fr>
Les Parterres du Nord et du Midi.



Source : <http://www.all-free-photos.com/images/versailles>
Le Parterre de Latone



Source : <http://www.chateauversailles.fr>
Le Parterre d'Eau

Les allées :



Source : <http://www.chateauversailles.fr>
L'Allée Royale et l'Allée d'Eau.



Source : SAULE Béatrix, *Visiter Versailles*, Artlys, 2008
Allée de Cérès et Flore.

Les Bassins



Source : <http://www.chateauversailles.fr>
Le Bassin de Latone



Source : BARATON Michel, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011
Le Bassin d'Apollon



Source : <http://www.chateauversailles.fr>

Les Bassins de Quatre Saisons : Bacchus, Saturne, Flore et Cérès



Source : BARATON Michel,
*Promenade dans les jardins de
 Versailles*, Artlys, 2011
 Le Bassin de Neptune



Bassin du Dragon



Bassin de la Pyramide

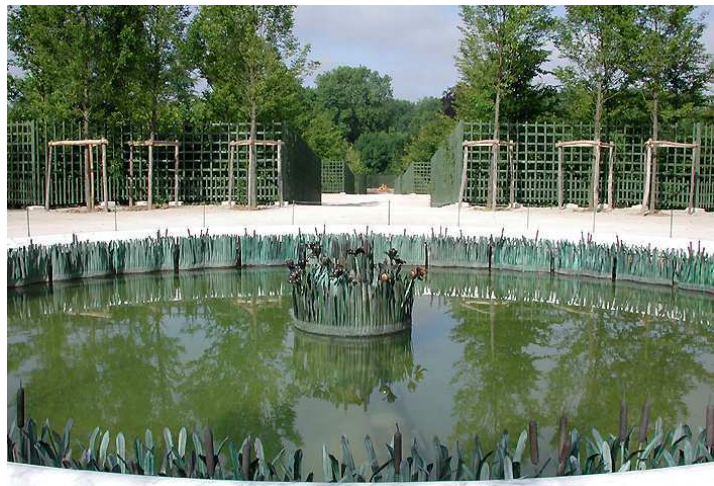
Les Bosquets



Source : <http://www.chateauversailles.fr>
Les Bosquets de la Salle de Bal et des Bains d'Apollon

Source : <http://www.google.fr/image>

Les Bosquets de la Girandole et du Dauphin



www.visites-guidees.net



Source : <http://www.chateauversailles.fr>
Le Bosquet de l'Arc de Triomphe



Source : BARATON Michel, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011
Le Bosquet des Trois Fontaines



Source : <http://www.chateauversailles.fr>
Le Bosquet de la Renommée

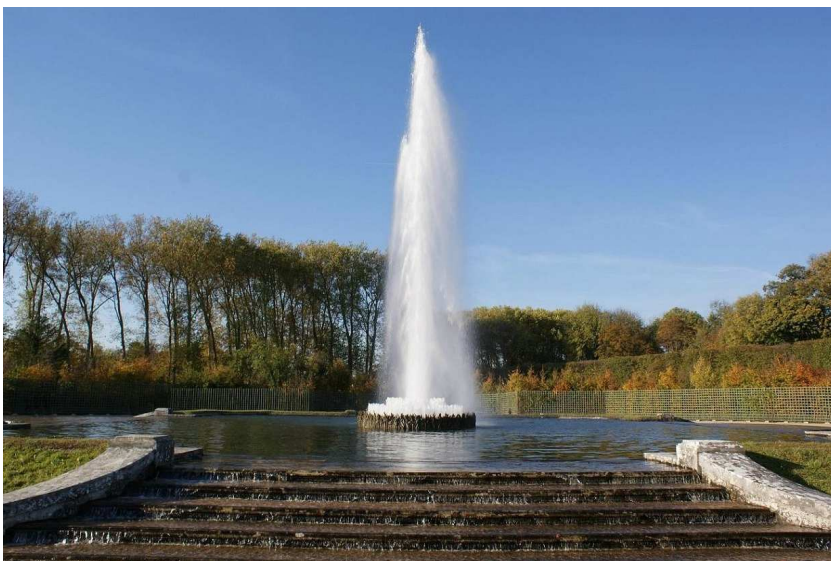


Source : BARATON Michel, *Promenade dans les jardins de Versailles*, Artlys, 2011
Le Bosquet de l'Encelade



Source :
<http://www.chateauversailles.fr>
Le Bosquet de la Colonnade

Source :
<http://www.google.fr/image>
Bosquet de la Salle des
Marronniers



Source :
<http://fr.wikipedia.org>
Le Bosquet de
l'Obélisque



Source : <http://www.google.fr/image>

Les Bosquets du Jardin du Roi
et du Miroir



Source : <http://www.chateauversailles.fr>

Le Bosquet du Rond Vert

Le Grand Canal et la perspective

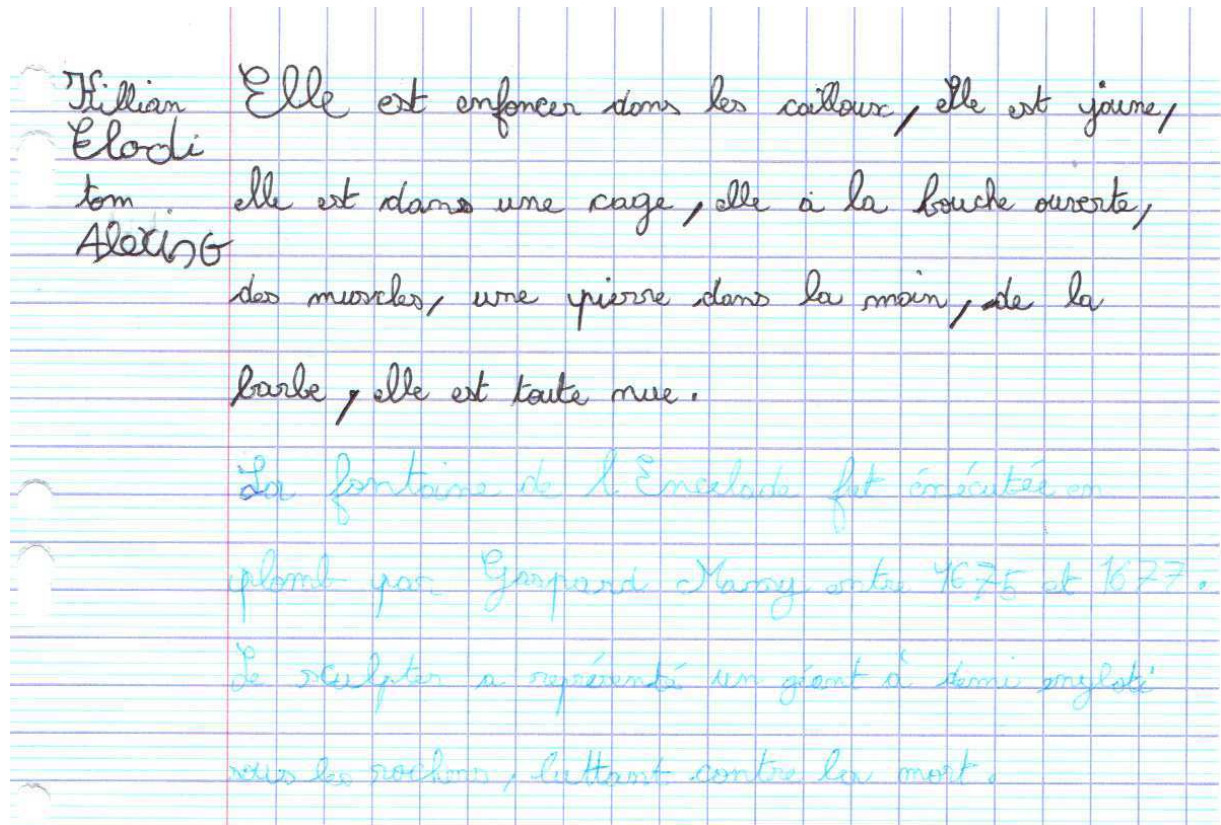


Source : <http://www.chateauversailles.fr>
Vue sur l'Allée Royale, le Bassin d'Apollon et le Grand Canal.

Fiche de Préparation

<u>Discipline :</u> histoire des arts	<u>Séquence :</u> Les jardins de Versailles	<u>Niveau :</u> CM1
<u>Séance :</u> 1		<u>Durée :</u> 60 minutes
<u>Objectifs :</u> -Découvrir et étudier une œuvre du patrimoine national dans le domaine des arts de l'espace. -Donner un avant-goût de ce que représentent les jardins de Versailles. -Repérer des informations dans différents supports.		
<u>Compétences visées :</u>		
<u>Matériel :</u> -Plan des jardins de Versailles ; photos des différents endroits des jardins ; fiche histoire de l'art		
<u>Déroulement/Consignes :</u>		<u>Organisation :</u>
• <u>Phase de découverte :</u> Etude du plan des jardins de Versailles. Le projeter au tableau : notion de bosquets et parterres + disposition <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les couleurs dominantes ? A quoi cela vous fait-il penser ? Est-ce pareil quand vous vous promenez dans la forêt par exemple ? →le vert et le bleu ; la nature ; désordre de la nature en forêt alors que dans ces jardins elle est ordonnée. • A quoi correspondent les numéros ? Pourquoi certains sont bleus et d'autres rouges ? Où les retrouve-t-on ? →ils désignent le nom des différents endroits ; les bleus correspondent aux parterres et bassins (espace ouvert) tandis que les rouges désignent les bosquets (espace clos); les bleus sont au pied du château et dans l'axe central tandis que les rouges sont répartis de part et d'autre de cet axe => notion de symétrie. • En plus de la verdure et de l'eau, quel élément retrouve-t-on dans les jardins (surtout dans les bosquets) ? →les statues. 		Collectif
• <u>Phase de recherche :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une description (scène, personnages, lieu, matériaux, usage...), à partir de photos des jardins 		15 minutes
		6 groupes
		20 minutes

Production d'élèves



- Il y a des humains

- Il y a des animaux

→ Animaux : grenouilles, et lézard

→ humains : Femmes, ~~hommes~~ et enfants
deux Femmes

le bassin de Latone

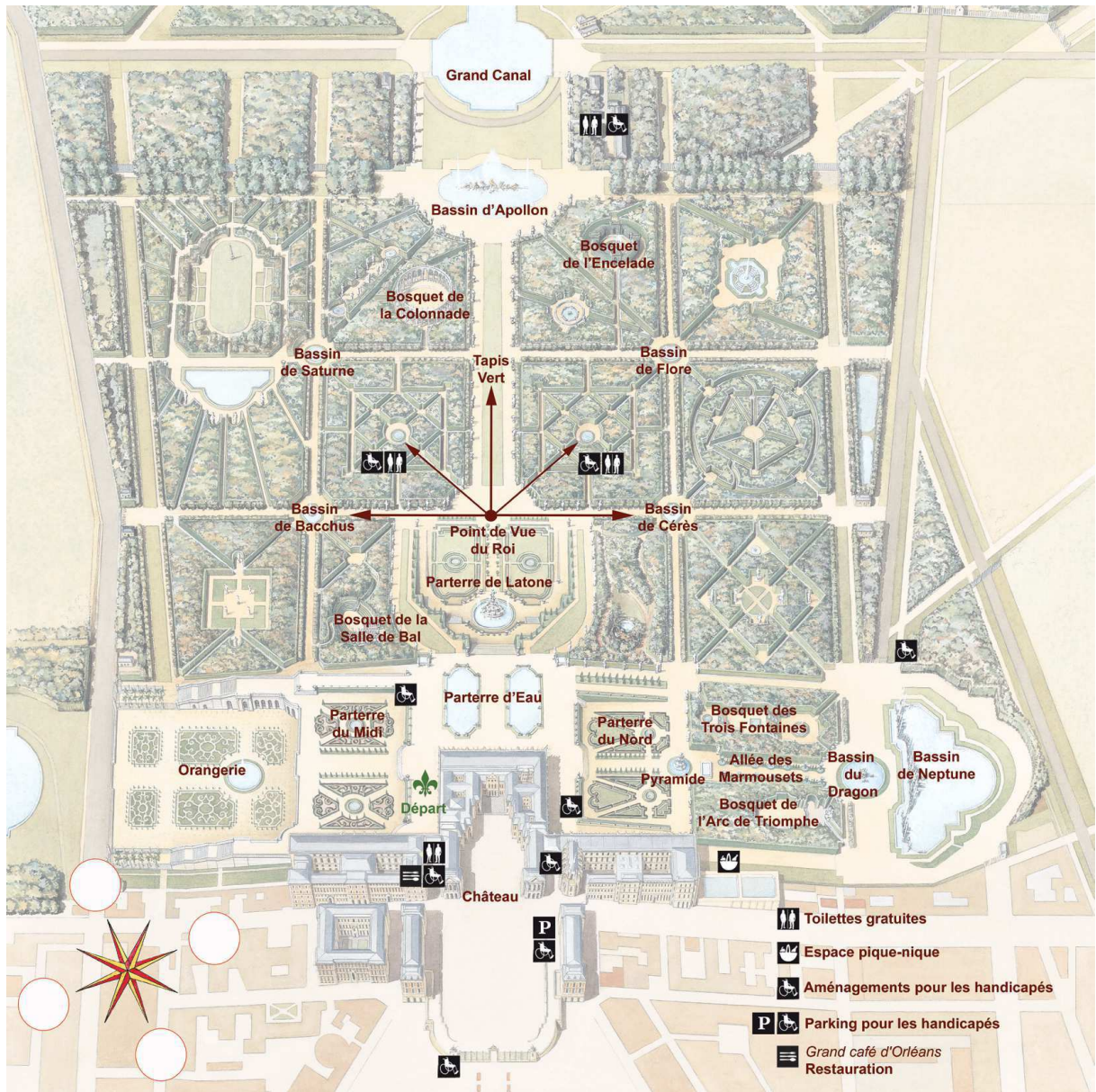
~~Au bas de~~

Inspiré par les métamorphoses d'Ovide

Il illustre la légende de la mère d'Apollon et de Diane protégeant ses enfants contre les injures des poissons de Lycie, et demande à Jupiter de la venger. Ce qui les transforme en grenouilles et lézards.



Extrait du parcours guidé dans les jardins



*Ce livret permet de découvrir les jardins de Versailles.
Nous invitons chacun à choisir son itinéraire et le nombre d'étapes
qu'il souhaite effectuer en fonction du temps de promenade.
Pour ne pas perdre le Nord dans ces grands jardins, place les points
cardinaux sur la boussole en t'aidant des noms des parterres.*

Avec plus de quatre cents sculptures réparties sur quatre-vingt-treize hectares, les jardins de Versailles constituent le plus grand musée de plein air au monde. Louis XIV les aime autant sinon plus que le château ; il dirige leur aménagement, y organise de somptueuses fêtes et s'y promène presque quotidiennement. Expression de la puissance de la France, les jardins sont aussi un lieu emblématique lors de visites d'hôtes de marque et d'ambassadeurs étrangers.

L'Orangerie

Réalisée par l'architecte Jules Hardouin-Mansart (1646-1708) en remplacement d'une première plus petite construite par Louis Le Vau (1612-1670), l'Orangerie de Versailles peut accueillir pendant la saison froide plus de trois mille arbustes exotiques (citronniers, orangers, bigaradiers, mandariniers, cédratiers, etc). Elle se situe en contrebas du parterre du Midi pour être protégée des vents du Nord et bénéficier d'un bon ensoleillement.



Jean-Baptiste Martin (l'ancien)

À l'horizon, on aperçoit un **grand bassin**. Creusé pour embellir l'axe Nord-Sud des jardins, ce bassin remplace « l'étang puant » qui causait de nombreuses maladies parmi les habitants de Versailles. Les terres retirées lors des travaux ont servi à la création du Potager du Roi.

À l'aide de cette charade, retrouve le nom de ce grand bassin que tu aperçois à l'horizon :

- mon premier peut être de théâtre ou de monnaie,
- mon deuxième est une note de musique,
- mon troisième est un article indéfini,
- mon quatrième est un pays réputé pour la fabrication du chocolat,
- mon tout est le nom du vaste bassin situé en face de l'Orangerie devant toi.



Réponse : la Pièce d'eau des Suisses.

Parterre du Midi

Situé devant le Grand Appartement de la Reine, le parterre du Midi se compose :

- de deux bassins,
- de broderies de buis ornées de fleurs,
- de sculptures représentant *Ariane endormie* et des sphinx chevauchés par des Amours,
- de huit vases en marbre et trente vases en bronze.



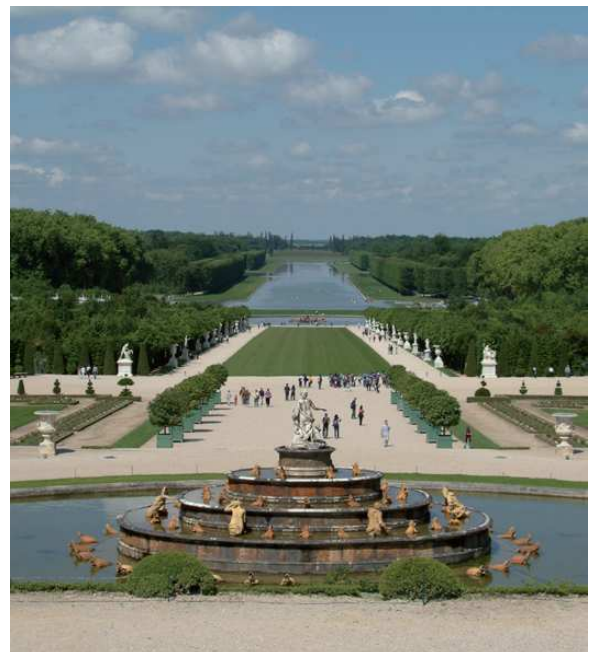
Selon une légende de la mythologie gréco-romaine, Jupiter le roi des dieux s'éprend de Latone. De leurs amours naissent deux enfants, Apollon et sa sœur jumelle, Diane. Poussée par la jalousie, Junon, l'épouse de Jupiter, ordonne au serpent Python de poursuivre Latone. Pour venger sa mère, Apollon part à la recherche du dragon et le tue avec son arc.

Recherche les vases sur lesquels cette légende est représentée.

Ceux-ci possèdent des anses en forme de dragon car Python y est montré sous la forme de cet animal.

LES JARDINS DU SOLEIL

Lorsque André Le Nôtre débute les travaux d'embellissement des jardins en 1661, l'axe principal créé sous le règne de Louis XIII est conservé. Orienté d'Est en Ouest, la Grande Perspective offre un cadre idéal pour accueillir un décor sculpté évoquant la course du soleil. Devenu le thème principal des jardins, le soleil est représenté soit sous la forme d'un visage entouré de rayons, soit sous les traits du dieu Apollon. L'utilisation de l'astre solaire comme symbole du pouvoir des rois de France remonte au XIV^{ème} siècle mais Louis XIV lui a accordé une importance toute particulière : c'est pour cela qu'on l'appelle de nos jours le Roi-Soleil.



Réponse : la légende est représentée deux fois, sur le premier et le dernier des vases situés à droite, en descendant les quelques marches du parterre du Midi.

Parterre d'eau

Ici sont nés les jardins de Versailles sous Louis XIII. C'est une des parties des jardins qui a connu le plus de modifications. En 1678, lorsqu'il construit la galerie des Glaces, Jules Hardouin-Mansart aménage deux miroirs d'eau sur la terrasse. Les statues qui ornent ces deux bassins représentent les principaux fleuves de France (personnages masculins), leurs affluents (personnages féminins), des nymphes et des enfants. Selon une tradition qui remonte à l'Antiquité, les statues symbolisant des cours d'eau sont allongées. Le parterre offre ainsi une vue dégagée sur la Grande Perspective. Chaque cours d'eau est accompagné des richesses qu'il permet de produire (fleurs, fruits, légumes et animaux aquatiques).



Allongée sur le bassin au Nord face à la Grande Perspective, je regarde vers le Sud. Je tiens une rame et une corne d'abondance. Mon affluent est la Marne, je suis...

Parterre de Latone

Le parterre de Latone se découvre seulement en arrivant au bout de la terrasse. Sa fontaine raconte l'histoire qui suit la naissance d'Apollon, fils de Latone et de Jupiter. Poursuivie par Junon, l'épouse de ce dernier, Latone, ne peut accoucher que sur l'île de Délos. Elle se réfugie ensuite avec ses enfants, Apollon et Diane, sur les bords de l'étang de Lycie, d'où les paysans la chassent. Jupiter la venge en les métamorphosant en animaux.



Observe la fontaine et trouve en quels animaux Jupiter transforme les paysans.

Réponse : des grenouilles, des tortues et des lézards.

Réponse : la Seine

Ce mémoire porte sur les jardins français de Versailles, de leur naissance sous Louis XIV jusqu'à la mort de ce dernier. Ces jardins sont l'œuvre d'André Le Nôtre, jardinier du roi, à la renommée internationale. Inspirés des jardins de Vaux-le-Vicomte, les jardins de Versailles se partagent entre espaces ouverts et espaces clos, mais aussi lumières et ombres renforcées par cette perspective si célèbre. Cet endroit regorge d'une symbolique au service de l'exaltation du pouvoir du Roi Soleil, tant par la présence d'Apollon, des statues et de l'eau que par la domestication de la nature. Cela en fait un prolongement de la cours où promenades, plaisirs et fêtes occupent une place importante. Les jardins français de Versailles sont également un support d'étude au cycle 3 concernant différentes matières telles l'histoire et l'histoire des arts. Cette découverte interdisciplinaire permet aux jardins français de rayonner à la fois à Versailles mais aussi dans les classes de l'école élémentaire.

This thesis focuses on the French gardens of Versailles, Louis XIV birth until his death. These gardens are the work of André Le Nôtre, gardener to the king, to international fame. Inspired by the gardens of Vaux-le-Vicomte, the gardens of Versailles are divided between open spaces and enclosed spaces, but also lights and shadows reinforced this perspective so famous. This place is full of symbolic service to the exaltation of the Sun King, both by the presence of Apollo, sculptors and water by the domestication of nature. This makes it a continuation of the course which walks, pleasures and festivities prominently. French gardens of Versailles are also support study in cycle 3 on various subjects such as history and art history. This discovery enables interdisciplinary French gardens to shine to both Versailles but also in elementary school classes.